

Traque contre le terrorisme : L'arrivée de Wagner confirmée ?

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

941

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Choguel Maiga aux Nations Unies

**Non au Mali surmilitarisé
et hyper-vulnérable**

Arcade politique : Chronique d'un échec annoncé de L'URD

L'URD : de sa création en 2003 jusqu'à la mort de Soumaïla Cissé fin 2020, a été une grande famille tranquille, sous le leadership incontesté de son Chef. Avec la disparition de ce dernier, le Parti orphelin avait besoin de temps pour trouver ses équilibres internes, gérer le quotidien en matière de fonctionnement et sur le plan financier, mettre en place de nouvelles procédures, éventuellement ouvertes à des compétitions internes en l'absence du chef incontesté et surtout préserver l'unité du Parti. ...





COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

26 Sept.
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1060

Nouveaux cas confirmés

10

Nouveaux guéris

04

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

21 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
10 cas graves en soins intensifs
104 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

15 163

Guéris

14 264

Décès

547

dont 302 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.20



P.22



/ Une /

Choguel Maïga aux Nations Unies : Non au Mali surmilitarisé et hyper-vulnérable

P.4

/ Brèves /

Visite de travail de la ministre des Armées françaises Florence Parly à Bamako : La France ne quittera pas le Mali

P.14

Terrorisme dans le Sahel : Le JNIM juge ses chefs

P.14

Mali-Banque Mondiale : Le Président de la Transition a reçu le Vice-président de la Banque Mondiale

P.15

« L'Afrique a besoin de 252 milliards de dollars supplémentaires pour financer la relance post covid-19 » (Macky Sall) Le président sénégalais s'exprimait en marge de la 76^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

P.15

Burkina Faso : Plus de 2000 écoles fermées à cause du terrorisme

P.16

Mali : Une bande de violeurs interpellée par la police à Bamako

P.16

/ Actualité /

Traque contre le terrorisme : L'arrivée de Wagner confirmée ?

P.18

Diplomatie : Les sanctions ciblées

P.19

Enseignement supérieur : Le cri de cœur du Collectif BAC+5

P.20

Entrepreneuriat et techniques de reboisement : L'APEJ sensibilise plusieurs associations à Niamana

P.21

Les FAMas face à la lutte contre le terrorisme : Que d'efforts consentis pour diminuer les risques d'attaques terroristes

P.22

/ Politique /

Arcade politique : Chronique d'un échec annoncé de L'URD

P.23

Organe unique indépendant de gestion des élections : La classe politique imprégnée de son contenu

P.26

Mali : La machine des réformes lancée

P.27

Transition au Mali : Les 100 jours du gouvernement, bilan et perspectives

P.28

/ Culture & société /

"Culture for justice" : Du théâtre, du Slam et de la photographie pour promouvoir l'accès à la justice

P.30

/ International /

Législatives en Allemagne : Derniers meetings avant le scrutin

P.31

Après 16 ans au pouvoir : Quel bilan pour Angela Merkel et sa politique africaine ?

P.32

/ Sport /

Football : L'attaquant sénégalais Mbaye Niang à la relance à Bordeaux

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Choguel Maiga aux Nations Unies

Non au Mali surmilitarisé et hyper-vulnérable

C'est un Choguel Maiga particulièrement offensif, habillé en boubou de cotonnade traditionnelle, qui s'est présenté ce samedi 25 septembre 2021 pour prononcer le discours annuel du Mali aux Nations Unies. La tenue rappelait celle que Modibo Keita avait porté 60 années plus tôt devant la même enceinte et le ton, celui adopté par Moussa Traoré à la Baule face au président français François Mitterrand en 1990. Emmanuel Macron n'était pas dans la salle mais ses oreilles ont sûrement sifflé avec certains propos tenus par le Chef du Gouvernement malien.

Pour Choguel Kokalla Maiga, qui a survolé nombre de problèmes qui assaillent notre pays avant de focaliser longuement sur les questions sécuritaires, le Mali est aujourd'hui surmilitarisé avec la présence sur son sol d'une Opération de paix de l'ONU, la MINUSMA, et des forces internationales : l'Opération française Barkhane, la Force européenne TAKUBA et la Force conjointe du G5 Sahel.

Mais paradoxalement constate-t-il « **La situation continue progressivement de se**

détériorer, au point que des pans entiers du territoire national échappent au contrôle du Gouvernement » entraînant une délégitimation de l'État aux yeux des citoyens. Ainsi le gouvernement se trouve

constamment interpellé et pour Choguel la solution coule de source : il faut changer de paradigme ! Il faut diversifier les alliances militaires du Mali.

Ces changements s'imposent d'autant plus



que pour le Premier Ministre malien « **Les Maliennes et les Maliens ont le net sentiment que la mission assignée à la MINUSMA a changé en cours de route, et notamment depuis 2015, suite à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, alors même que les défis qui ont justifié son déploiement sont restés constants** ». On le voit donc, une relation de cause à effet est clairement établie entre l'affaiblissement du mandat de la Minusma dont la ré-robustesse est vainement demandé par le Mali et la signature des Accords d'Alger. Pourquoi ? Amer, le Chef du Gouvernement constatera que Barkhane, venue en renfort de la Minusma « **amorce subitement son retrait en vue, dit-on, d'une transformation en Coalition internationale dont tous les contours ne sont pas encore connus, en tout cas pas connus de mon pays. L'annonce unilatérale du retrait de Barkhane et sa trans-**

formation n'ont pas tenu compte du lien tripartite qui nous lie, c'est-à-dire l'ONU et le Mali en tant que partenaires engagés avec la France sur le front de la lutte contre les facteurs de déstabilisation. Le Mali regrette que le principe de consultation et de concertation qui doit être la règle entre partenaires privilégiés n'ait pas été observé en amont de la décision du Gouvernement français ».

Choguel Maiga estime en conséquence que face à cette situation, il faut explorer de nouvelles pistes car « **la nouvelle situation née de la fin de l'Opération Barkhane, plaçant le Mali devant le fait accompli et l'exposant à une espèce d'abandon en plein vol, nous conduit à explorer les voies et moyens pour mieux assurer la sécurité de manière autonome ou avec d'autres partenaires, de manière à combler le vide que ne manquera pas de créer par la fermeture de certaines emprises de Bar-**

khane dans le Nord de notre pays. Cette situation doit également inciter les Nations Unies à avoir désormais une posture plus offensive sur le terrain ».

Ces voies et moyens ne sont pas annoncées dans le discours mais c'est un vrai secret de polichinelle que de dire qu'il s'agit de la piste rurale et peut-être de Wagner bientôt au Mali malgré les levées de bouclier et les menaces à peine voilées ?

Car pour le Premier Ministre, il s'agit d'un devoir « S'il est établi que la situation au Mali constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales, il nous revient de trouver les voies et moyens idoines pour continuer à y faire face de manière holistique, solidaire et déterminée jusqu'à l'éradication de ladite menace ».

Lire le discours intégral en encadré.

■ **Moctar Sow**



Discours intégral de son Excellence Choguel Kokala Maiga aux Nations Unies premier ministre de la république du Mali au Nations unis



Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, avant tout propos, vous adresser les salutations fraternelles du peuple africain du Mali et celles du Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA.

Je voudrais également, en leur nom et en mon nom propre, vous adresser, Monsieur le Président, les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour votre brillante élection à la présidence de cette 76ème session de l'Assemblée générale.

Je félicite également votre prédécesseur, S.E.M. Volkan BOZKIR, de la République de Turquie, pour la manière remarquable avec laquelle il a dirigé les travaux de la 75ème session de l'Assemblée.

Qu'il me soit permis également de réitérer à notre Secrétaire général, M. António GU-

TERRES, notre haute appréciation des efforts louables qu'il continue de déployer pour la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation commune.

Monsieur le Président,

La 76ème session ordinaire de l'Assemblée générale s'ouvre fort opportunément sur le thème de l'espoir. L'espoir de renforcer notre résilience pour nous relever de la pandémie de la Covid-19, dans un esprit de responsabilité, de coopération et de solidarité. L'espoir d'un monde plus sûr, d'un monde de sécurité humaine. L'espoir que le Sahel retrouve la stabilité et redevienne un havre de paix et un pôle de croissance et de développement. L'espoir, enfin, de revitaliser l'Organisation des Nations Unies.

Le Mali souscrit pleinement à l'esprit et à la lettre de ce thème, qui résume parfaitement les idéaux de notre Organisation commune.

C'est une lapalissade d'affirmer que le Mali et les pays du Sahel sont, de nos jours, confrontés à l'hydre du terrorisme, à l'ex-

trémisme violent et à l'instabilité. Cela dure depuis plus d'une décennie, avec le risque d'enlisement, de banalisation ou de lassitude, propres à détourner ces problématiques de l'agenda international.

A notre quotidien fait d'angoisses et de tragédies est venue s'ajouter la pandémie de la COVID-19, avec ses impacts négatifs sur l'économie et sur les conditions de vie de nos populations, déjà précaires du fait des défis économiques, politiques et humanitaires. Rarement, un pays ou une région aura été aussi durement éprouvé par l'empilement des crises plus que le Mali et les Etats du Sahel.

C'est dans ce contexte difficile que le peuple malien, après plusieurs mois de soulèvements populaires, a choisi une autre direction à notre pays et a placé tous ses espoirs dans le processus de Transition politique en cours et dont il est l'artisan principal.

Le Gouvernement de Transition que je dirige depuis le 11 juin 2021 comprend les représentants des forces vives du Mali. Fait notable, il comprend aussi, dans un souci d'inclusivité, des membres des Mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, ainsi que des représentants des forces politiques et sociales de notre pays. Aussitôt installés, nous avons travaillé ensemble à l'élaboration du Plan d'Action du Gouvernement de Transition, qui contient un ensemble de mesures dont la mise en œuvre va assurer la prise en charge des préoccupations majeures des populations éprouvées par la crise sécuritaire, politique, sanitaire et économique. Ce Plan d'Action Gouvernemental, adopté le 2 août 2021 par le Conseil National de Transition, organe législatif transitoire, s'articule autour de qua-



tre axes prioritaires. Il est assorti d'un chronogramme d'exécution et d'un budget prévisionnel.

Le Premier Axe du Plan d'action du Gouvernement érige la sécurité au rang de priorité élevée. Il répond à l'aspiration profonde de notre peuple à la paix, à la quiétude, au vivre ensemble, à la cohabitation pacifique, à la cohésion sociale.

En effet, malgré les succès indéniables enregistrés par les Forces armées maliennes (FAMA) et leurs alliés, auxquels je rends hommage, les menaces entretenues par le terrorisme et les autres formes de banditisme et de criminalité transnational continuent, hélas, à endeuiller notre peuple au quotidien et à menacer les fondements de l'Etat.

De mars 2012 à ce 25 septembre 2021 où je m'adresse à vous du haut de cette auguste tribune, la situation de mon pays ne s'est guère améliorée, malgré le soutien international et la présence sur notre sol d'une Opération de paix de l'ONU, la MINUSMA, et des forces internationales : l'Opération française Barkhane, la Force européenne TAKUBA et la Force conjointe du G5 Sahel.

La situation continue progressivement de se détériorer, au point que des pans entiers du territoire national échappent au contrôle du Gouvernement. Mes concitoyens vivent sous l'emprise des Groupes armés terroristes dans le déni de leurs droits les plus

élémentaires. Leur accès aux services de base demeure hypothétique en raison de la faible présence des services de l'Etat, consécutive à l'insécurité grandissante.

La MINUSMA dont je salue ici le courage et la contribution à la stabilisation du Mali, évolue dans cet environnement vulnérable avec tout ce que cela comporte comme menaces sur elle.

Face à cette situation préoccupante, le Gouvernement est régulièrement et fortement interpellé par les populations maliennes, de plus en plus exigeantes

vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires internationaux. S'il est établi que l'un des droits fondamentaux des populations est le droit à la sécurité, la garantie de celle-ci est, assurément, l'élément de légitimation de l'Etat aux yeux des citoyens.

Monsieur le Président,

Je fais ce rappel pour vous restituer l'exacte situation de calvaire qu'endurent les populations maliennes. Je le fais aussi pour nous convier, tous ensemble, à l'introspection, afin de changer de paradigme en matière de sécurité au Sahel.

Le Mali, comme vous le savez tous, accueille sur son territoire une Opération de paix des Nations Unies et je voudrais, à nouveau, rendre un hommage appuyé à toutes les femmes et à tous les hommes qui travaillent, sous la bannière de la MINUSMA, dans des conditions difficiles, souvent périlleuses, pour préserver la paix et pour protéger nos populations civiles.

Je rappelle que notre organisation commune, l'ONU, a été bien avisée en avril 2013, lorsqu'elle a décidé de déployer, fort opportunément, la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA).

La résolution 2100 du 25 avril 2013 établissant la MINUSMA avait considéré, je cite,



que : « la situation au Mali constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales » et a décidé, en conséquence, d'agir en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Dans son paragraphe 16, la résolution 2100 a fixé comme mandat initial à la MINUSMA, entre autres, « d'appuyer les autorités de transition maliennes, pour stabiliser la situation dans les principales agglomérations, en particulier dans le nord du pays, et, dans ce contexte, écarter les menaces et prendre activement des dispositions afin d'empêcher le retour d'éléments armés dans ces zones ».

La résolution 2164 du 25 juin 2014 qui a renouvelé pour la première fois le mandat de la MINUSMA pour un an, a souligné, je cite : « ...que le terrorisme ne peut être vaincu qu'à la faveur d'une démarche suivie et globale, fondée sur la participation et la collaboration actives de l'ensemble des États et organismes régionaux et internationaux, visant à contrer, affaiblir et isoler la menace terroriste... ». Fin de citation.

En conséquence, le paragraphe 12 de ladite résolution autorisait « la MINUSMA à utiliser tous les moyens nécessaires pour accomplir son mandat, dans les limites de ses capacités et dans ses zones de déploiement ». Elle lui enjoignait, en particulier, au titre du paragraphe 13 « d'étendre sa

présence, notamment grâce à des patrouilles de longue portée, dans la limite de ses capacités, dans le nord du pays, au-delà des principales agglomérations, et en particulier dans les zones où les civils sont en danger ».

Monsieur le Président,

Huit ans après le déploiement de la MINUSMA, les extraits ci-dessus des résolutions de 2100 (2013) et 2164 (2014) sont d'une évidente et d'une brûlante actualité. Les populations maliennes sont exaspérées aujourd'hui devant les tueries de masse, les villages rasés de la carte et d'innocents civils fauchés, dont des femmes et des nourrissons souvent brûlés vifs.

Les Maliennes et les Maliens ont le net sentiment que la mission assignée à la MINUSMA a changé en cours de route, et notamment depuis 2015, suite à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, alors même que les défis qui ont justifié son déploiement sont restés constants.

En effet, contrairement aux attentes du peuple malien, l'environnement notoirement terroriste dans lequel la MINUSMA a été déployée en 2013 s'est dégradé continuellement. Au fil du temps, il s'est même métastaté, car les Groupes armés terro-

ristes qui ont envahi près des deux tiers de notre territoire national en 2012 ont été dispersés sans jamais être anéantis. Ils se sont reconstitués et se sont renforcés.

C'est dans ce contexte de menace préoccupante que l'armée française, à travers l'Opération SERVAL d'abord et, ensuite, l'Opération Barkhane, a été autorisée à mener, en soutien à la MINUSMA et à nos États, le volet lutte contre le terrorisme au Mali. C'est également dans ce contexte que l'Opération française Barkhane amorce subitement son retrait en vue, dit-on, d'une transformation en Coalition internationale dont tous les contours ne sont pas encore connus, en tout cas pas connus de mon pays.

L'annonce unilatérale du retrait de Barkhane et sa transformation n'ont pas tenu compte du lien tripartite qui nous lie, c'est-à-dire l'ONU et le Mali en tant que partenaires engagés avec la France sur le front de la lutte contre les facteurs de déstabilisation. Le Mali regrette que le principe de consultation et de concertation qui doit être la règle entre partenaires privilégiés n'ait pas été observé en amont de la décision du Gouvernement français.

Aussi, la nouvelle situation née de la fin de l'Opération Barkhane, plaçant le Mali devant le fait accompli et l'exposant à une espèce d'abandon en plein vol, nous conduit



à explorer les voies et moyens pour mieux assurer la sécurité de manière autonome ou avec d'autres partenaires, de manière à combler le vide que ne manquera pas de créer par la fermeture de certaines emprises de Barkhane dans le Nord de notre pays. Cette situation doit également inciter les Nations Unies à avoir désormais une posture plus offensive sur le terrain.

Monsieur le Président,

Il n'existe pas de sentiment anti-MINUSMA au Mali, pas plus qu'il n'existe pas de sentiment anti français dans notre pays. Non ! Je le dis sans ambages. Notre peuple n'a jamais été et ne sera jamais un peuple ingrat.

Au sommet de l'État et au sein des populations maliennes, il existe un désir de paix et une soif de sécurité qui font écho à l'exigence d'efficacité des instruments et des mécanismes politiques et militaires mis en place et qui font paradoxalement du Mali un pays surmilitarisé mais très vulnérable face au terrorisme, devenu un facteur de désintégration de nos sociétés et de déstabilisation des fondements de l'État.

Que devrions-nous faire face à un tel paradoxe ? Que faut-il faire pour répondre à l'angoisse, à l'exaspération et à la colère des populations maliennes ? Que faut-il faire pour répondre au sentiment d'insatisfaction à la fois des Maliens et des partenaires du Mali ?

Je pense, humblement, que face à ces interrogations, nous devons avoir le courage et la lucidité d'interroger les instruments et les mécanismes évoqués plus haut. Nous devrions aussi et surtout remettre sur la table la demande d'un mandat plus robuste et d'un changement de posture de la MINUSMA, régulièrement faite par notre Gouvernement au Conseil de sécurité de l'ONU. Ceci permettra d'adapter le mandat de la MINUSMA, de lui donner les moyens de s'acquitter convenablement de son mandat et de répondre à l'aspiration du peuple malien, aspiration sans laquelle ni la Mission de l'ONU ni les autres partenariats militaires internationaux et régionaux présents sur notre sol n'auront de crédibilité aux yeux



de mes concitoyens.

En termes clairs, les Nations Unies doivent aider le Mali à lutter plus efficacement contre la criminalité transnationale organisée afin d'asseoir les conditions véritables de sa stabilisation, gage de la réussite des actions de soutien politique, humanitaire, de développement et de protection des droits de l'homme.

S'il est établi que la situation au Mali constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales, il nous revient de trouver les voies et moyens idoines pour continuer à y faire face de manière holistique, solidaire et déterminée jusqu'à l'éradication de ladite menace.

Monsieur le Président,

Dans la guerre sans merci qu'il mène contre le terrorisme, le Gouvernement du Mali ne ménagera aucun effort pour remplir ses obligations internationales en termes de respect des droits de l'homme. Il accorde la plus haute importance à la coordination des actions de nos partenaires sur le terrain, à la coopération régionale pour tenir compte de la dimension régionale de la crise sécuritaire au Sahel.

C'est tout le sens de notre engagement

dans la Force conjointe du G5 Sahel. C'est aussi tout le sens de notre demande commune au sein du G5 Sahel en faveur d'un mandat robuste et adapté, sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et d'un financement prévisible et pérenne de la Force conjointe du G5 Sahel.

Dans un souci de cohérence et d'efficacité, le Gouvernement du Mali s'attèle à la mise en place, sous mon autorité, d'une structure de suivi et de coordination des activités de la MINUSMA, ainsi qu'à l'élaboration d'une Stratégie de Gestion Intégrée de la Crise au Centre du Mali.

Nous ne nous exonérons pas de nos responsabilités propres dans le processus de stabilisation du Mali. Le Gouvernement de Transition a une claire conscience que cette stabilisation passe aussi par la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger. Au demeurant, le Gouvernement et les Mouvements signataires, ainsi que ceux de l'Inclusivité poursuivent la mise en œuvre de l'Accord dans un esprit de confiance et de responsabilité au sein d'un cadre nouveau appelé « Cadre Inter malien pour la mise en œuvre de l'Accord ».

Dans cet esprit, nous poursuivons la mise en œuvre intelligente et la relecture



consensuelle de l'Accord, aux fins de son parachèvement. L'objectif recherché étant de favoriser son appropriation nationale et de renforcer son caractère inclusif, tout en veillant aux conditions politiques et sociales du consensus nécessaire à la relecture de certaines dispositions, conformément au mécanisme prévu par l'Accord.

Concernant les questions de Défense et de Sécurité de l'Accord, un programme de DDR accéléré (Désarmement, Démobilisation et de Réinsertion) portant sur l'intégration de 3000 ex-combattants issus des mouvements signataires et de l'inclusivité a été mis en place, sur lesquels 1840 ex-combattants ont déjà été intégrés. Le Gouvernement a également exprimé sa volonté d'intégrer les 1160 restants au plus tard le 21 août 2021 n'eut été la lenteur accusée par la Coordination des Mouvements de l'Azawad dans la fourniture de la liste de ses représentants.

Par ailleurs, le Gouvernement du Mali est disposé à l'intégration prochaine des ex-combattants au sein des Forces armées et de sécurité, de la Fonction publique de l'Etat et d'autres corps paras militaires du pays, dès lors que les quotas compatibles avec les capacités du budget national sont fixés.

Le Gouvernement est déterminé à surmonter les obstacles techniques qui émanent des autres parties à l'Accord, en particulier les Mouvements signataires dont l'adhésion au DDR doit être sans réserve.

Le volet réinsertion socioéconomique entamera les activités d'ici fin septembre 2021 avec l'appui de la MINUSMA et de la Banque mondiale.

Je n'oublie pas ici la situation des réfugiés maliens dans les pays voisins et les personnes déplacées internes, qui reste une préoccupation majeure du Gouvernement du Mali. Nous nous attèlerons à créer, avec l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux, les conditions idoines d'un retour dans la sécurité et la dignité de nos populations, et à assurer leur participation aux prochaines élections.

Monsieur le Président,

La Transition en cours au Mali se veut une transition de rupture qui porte l'espoir de guérir le Mali des maux qui l'assaillent, dont l'instabilité politique et institutionnelle, l'affaiblissement de l'Etat, conséquences directes de la corruption et de l'impunité. Pour réussir ce pari, notre pays a décidé de s'engager dans la voie des réformes qui constituent le deuxième Axe du

Plan d'action du Gouvernement. Ces réformes vont au-delà des questions politiques et institutionnelles et visent, in fine, à refonder l'Etat dont le délitement progressif est à la base de l'extrême vulnérabilité du Mali face aux défis politiques, économiques et sociaux auxquels il est confronté.

Mon pays le Mali souhaite être une solution aux crises qui menacent le Sahel. Le Mali aspire vivre en paix avec ses voisins, renforcer son unité, sa stabilité et recouvrer la plénitude de sa souveraineté sur tout son territoire. Le Mali veut garantir la sécurité humaine à l'intérieur de ses frontières en consolidant ses institutions constitutionnelles.

A cette fin, le Mali est engagé à faire sa mue, à travers des réformes, à amorcer sa transformation vers un Etat stable et prospère, orienté vers le bien-être de ses habitants. Ces réformes ont trop longtemps été différées pour différentes raisons par les régimes politiques qui se sont succédés au pouvoirs depuis deux décennies. La Transition en cours, sous la conduite de Son Excellence Colonel Assimi GOITA, a décidé de s'y engager fermement.

Le Chef de l'Etat nous a commis à convoquer, dans les tous prochains jours, les Assises Nationales de la Refondation (ANR)

dont les recommandations auront force exécutoire, aussi bien pour la période de Transition en cours que pour la poursuite des politiques publiques à venir.

La troisième action prioritaire du Gouvernement est consacrée à l'organisation des élections générales transparentes, crédibles et inclusives devant marquer le retour à l'ordre constitutionnel au Mali. Ces élections sont particulièrement importantes, car elles seront le baromètre de la réussite de la Transition. Nous savons que leur qualité et leur crédibilité conditionneront l'avenir de notre démocratie, la légitimité et la solidité de nos institutions.

Tirant les leçons de notre pratique démocratique récente, le Gouvernement va instituer un Organe Unique Indépendant de Gestion des Élections (OUIGE). Cet Organe unique de Gestion des élections posera les jalons politiques, juridiques et institutionnels de la restauration de la confiance des acteurs politiques et des citoyens lors des compétitions électorales. Il s'agit là d'une innovation majeure de nature à renforcer la démocratie et la légitimité des institutions. Nous avons conscience des délais impartis à la Transition et de nos engagements internationaux. Nous travaillons sans relâche à les respecter. Dans cette optique, l'Organe unique de gestion des élections suivra un processus accéléré de mise en œuvre à travers la relecture de la loi électorale, l'installation d'un directoire national et des démembrements aux niveaux régional, local et dans les Ambassades et Consuls du Mali. A cet égard, la table ronde sur l'examen de l'avant-projet des termes de référence des Assises Nationales de la Refondation s'est ouverte hier à Bamako.

Au-delà de la question de l'Organe unique de gestion des élections, le Gouvernement va s'atteler à réformer le système électoral, à travers la relecture des textes fondamentaux régissant les élections.

Enfin, le quatrième axe de l'action gouvernementale consistera à instaurer la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité sociale. Sous ce chapitre, le Gouvernement s'est engagé à assurer une gouvernance de rupture et d'exemplarité. Une lutte implacable est déjà engagée pour combattre la corruption et l'impunité, qui

sont à la base de la déliquescence de l'État. Les mesures en cours dans ce sens vont se poursuivre et s'intensifier.

La gouvernance de rupture se traduit d'ores et déjà par une réduction drastique du train de vie de l'État, afin de dégager des espaces budgétaires pour améliorer les conditions de vie des populations et assurer une répartition équitable des richesses nationales. Le Président de la Transition et le Gouvernement ont déjà donné de bons exemples dans ce sens. Les ressources ainsi dégagées sont réaffectées vers les services sociaux de base.

Pour plus de justice et d'équité entre les travailleurs, le Gouvernement, après avoir procédé à l'harmonisation des grilles salariales au sein de la fonction publique, va initier, dans les meilleurs délais, une Conférence sociale, en concertation avec les partenaires sociaux et les acteurs du monde du travail.

Monsieur le Président,

Pays sahélien à vocation essentiellement d'agriculture, d'élevage et de pêche, le Mali demeure fortement préoccupé par les changements climatiques, qui constituent l'un des défis majeurs pour la survie et le développement de l'humanité. En effet, mon pays subit de plein fouet les effets des changements climatiques, caractérisés par l'avancée de la désertification et son impact sur la faune et la flore, l'assèchement de nos fleuves et de nos cours d'eau, l'augmentation du niveau de chaleur, les inondations... C'est pourquoi, je voudrais réaffirmer l'attachement du Mali à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat.

Monsieur le Président,

Je voudrais conclure en rappelant que l'action du Gouvernement de la Transition au Mali est orientée sur trois piliers qui correspondent à trois besoins vitaux pour le Mali. Il s'agit du besoin de sécurité, de besoin de justice pour lutter contre la corruption et l'impunité et du besoin de réforme. Il est impérieux de continuer à travailler à améliorer l'environnement de sécurité au Mali, avec l'aide des amis du Mali, en appui

aux efforts des Forces de défense et de sécurité.

Il est tout aussi impérieux de mener les réformes nécessaires à la refondation de l'État et à l'adaptation des textes régissant les élections aux besoins de la société malienne et aux évolutions du temps.

Il n'y a pas d'alternative aux réformes que nécessitent l'état désastreux du Mali, si nous voulons faire en sorte que ce grand pays reste debout et redevienne stable. La CEDEAO a bien appréhendé cela et, dès octobre 2018, elle avait recommandé, à l'issue de sa Mission d'Information relative à la crise postélectorale de mener les réformes en ces termes, je cite : « Prenant acte de la prolongation de la législature actuelle selon l'avis de la Cour Constitutionnelle et au regard des dysfonctionnements largement reconnus et évoqués par tous les interlocuteurs lors du scrutin présidentiel passé, il est impératif que le Gouvernement et tous les acteurs sociopolitiques conviennent, de manière consensuelle, d'entreprendre des réformes courageuses des cadres légaux, y compris la Constitution de février 1992, et du système électoral avant de s'engager dans les prochaines échéances électorales que compte mener le pays ».

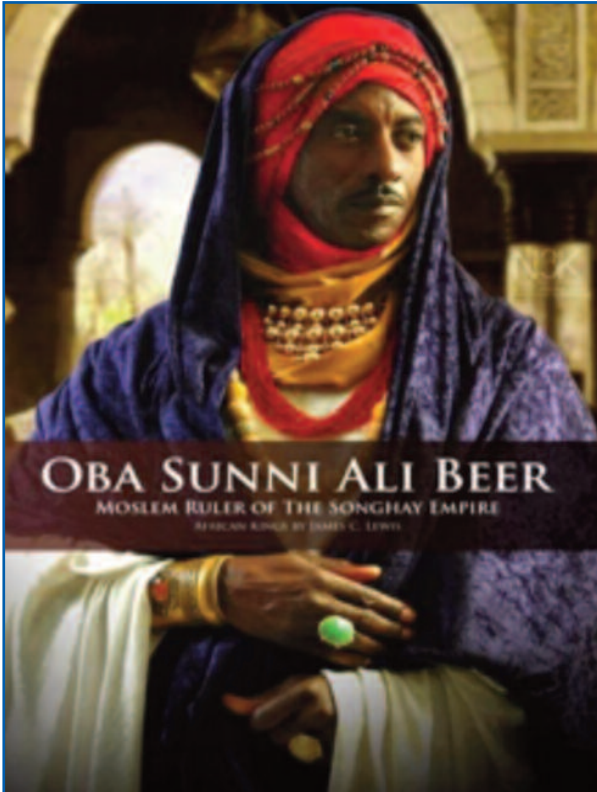
Je dois dire que cette importante recommandation de la CEDEAO n'a pas été suivie d'effet à ce jour. Le Gouvernement de transition que j'ai l'honneur de diriger s'attèle à la mise en œuvre diligente de cette mesure. Je saisis cette occasion pour renouveler la gratitude du Président de la Transition, du Gouvernement et du peuple maliens aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, pour leur leadership, et pour leur présence constante aux côtés du Mali en ces moments difficiles et complexes. Nous les exhortons à continuer à avoir une lecture lucide de la situation qui prévaut au Mali, un pays vaste, ouvert sur sept frontières et qui constitue une digue pour toute la région Ouest-africaine.

Je vous remercie de votre aimable attention.

■ Kadialy Koité



Sonni Ali Ber a fait un grand ouf de soulagement dans sa tombe.
Le Mali fier de son Choguel



■ Daouda Bakary Kone



Vu sur la toile:
'Au Mali, les arrestations en cours ciblent les dirigeants d'hier. Donc, les dirigeants d'aujourd'hui ont intérêt à bien faire'

Quand c'est bon, il faut le dire, choguel a tenu discours responsable

et nous denoncerons ce qui ne va pas. Otez moi de vos commentaires bidons en imbox. Hahaha vous le savez bien, que moi.puisque mon cas est différent

AFP, Lagence Chine nouvelle, Agenceecofin, Thomson Reuters, AMA, Agence anadoluse, APAnews, et toutes les petites agences de presse ont choguel à UNE.j'ai fouillé beau ce matin et le discours de CKM portera fruit

Journal lemonde, CGTN, Tous grands medias Francais, Foxnews, CNN, ABSnew, le Times, The Guardian, et tous les autres grands medias etats uniennes, tous les grands medias Africains, choguel à la UNE..

Le Guineen Grand "P" à la UNE de " Jeune Afrique", ça c'est l'audace d'une generation Africaine en marche.

Abdoulaye Kone

Piqué chez mon Korò Moustaph Maiga

RÉACTION DE SON EXCELLENCE ABDOULAYE DIOP, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES APRÈS LA RENCONTRE AVEC SON HOMOLOGUE RUSSE SERGUEI LAVROV.

« C'est un dialogue avec la Russie. Je viens de rendre visite à mon ami Serguei Lavrov.

Le Mali et la Russie sont des partenaires de longue date et nous voulons renforcer ce partenariat. Nous collaborons avec la Russie dans tous les secteurs, notamment dans le développement économique, éducatif et culturel et dans la défense et la sécurité régionale.

La Russie est un membre du Conseil de Sécurité des Nations Unies ; alors nous demanderons toujours à la Russie de défendre les causes du Mali.

Ce sont donc les points soulignés sur lesquels nous voulons nous accentuer pour réaffirmer la volonté des maliens de coopérer avec la Russie et surtout renforcer ce partenariat pour que ça soit bénéfique pour les besoins sécuritaires du Mali »



■ Aly Morba



Aly Morba est avec Daouda Bakary Kone et Ces occidentaux en l'occurrence certains pays membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU ont longtemps considéré la diplomatie comme, l'art patriotique

de mentir pour son pays. Qu'en cela ne tienne, le Dr. Choguell Maiga se rappelle de cette définition de diplomatie défendue par Charles de Gaulle " qu'en diplomatie, il n'y a pas d'amis que des intérêts d'États". Raison pour laquelle, le PM a été pragmatique et fait preuve d'exactitude dans son discours sur la tribune de l'ONU.

Ils comprendront la quintessence de ce discours sûr de l'homme. Car il a été précis. Et comme dit on souvent que " les intelligences sont précises, concises et concordantes".

Donc la diplomatie malienne, c'est l'art aussi de tenir un discours de vérité à ces ennemis déguisés du Mali pour défendre son pays. L'ONU n'est rien d'autre qu'une véritable organisation internationale et une caisse de résonance des Etats Unis et ses partenaires européens.



■ Yeah Samake



Activité politique du PACP / Lancement des activités politiques de la Section de Tessalit
Sous le leadership du maire ISMAEL AG MOHAMED, la section du PACP Mali (Parti pour l'Action Civique et Patriotique) de Tessalit a procédé ce matin au lancement des activités politiques du parti du soleil levant dans le cercle en présence des notabilités. Le maire ISMAEL AG MOHAMED, désormais Président de la section du parti et son bureau se donne comme objectif la conquête de la région de Kidal à travers la mise en place des bureaux PACP dans les villages, commune et cercle.

#DIRIGERCESTSERVIR

#PACPMALI

#SECTIONTESSALIT



Yeah Samake est avec Human Person Psaul et RENEUVELLEMENT DU PROGRAMME DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DE MOPTI POUR UN MONTANT DE 110.000 \$US

CHERS COMPATRIOTES/ CHERS AMIS

Grâce à la persévérance de Monsieur Issa Ballo, notre programme de sécurité alimentaire a été renouvelé par un autre financement de Matthew McConaughey d'une valeur de 110 Mille dollars à notre Fondation Empower Mali pour sept mois à partir du mois d'octobre 2021.

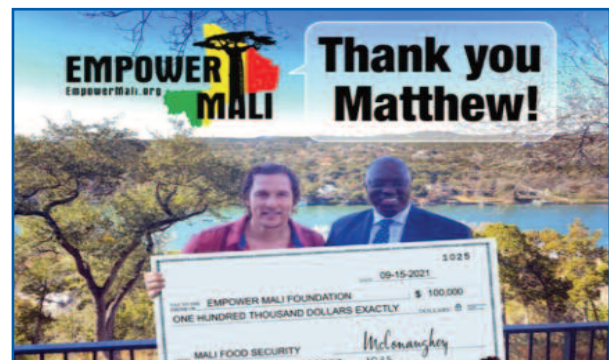
Les activités du programme de sécurité alimentaire de la Fondation Empower Mali et j.k. livin foundation de Matthew McConaughey en partenariat avec l'Association AHD « NYESSIGUI » se poursuivront en terme de remise de vivres composées de 50 Kg de riz, 50 Kg de mil, 5 litres d'huile, 5kg de sucre et de Lait en Poudre à des familles démunies identifiées par leurs chefs des quartiers ou chef de villages. Cette distribution de vivres concerne 100 Familles dans la région de Mopti dont 50 familles dans la commune de Mopti, 20 Familles dans la commune de Socoura et 30 Familles dans le village de Begnemato, Cercle de Bandiagara.

L'objectif recherché est de donner une ration alimentaire mensuelle à plusieurs familles pendant plusieurs mois.

Le coût de ce programme s'élève à 57.000.000 FCFA couvrant 7 mois.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR

Sharing #greenlights with #Mali



■ RFI Afrique



Le confrère Amobé Mévégué, ancien journaliste de RFI et France 24 repose désormais pour l'éternité à Nkolbogo, son village natal près de Yaoundé au Cameroun. Il a été inhumé samedi 26 septembre après une cérémonie funèbre très courue. Au cours de celle-ci, il a notamment été élevé à titre posthume par le président Paul Biya à la dignité de chevalier national de l'ordre de la Valeur.

■ Wassim Nasr



Loterie: Si un Peul reprend les rennes, l'#El fera la démonstration d'un ancrage territorial.

Mais il risque aussi de s'inscrire plus fortement dans les logiques intercommunautaires, ce qui pourrait l'empêcher de recruter plus large

Visite de travail de la ministre des Armées françaises Florence Parly à Bamako : La France ne quittera pas le Mali



Le plan occidental de lutte contre le terrorisme a échoué. La situation sécuritaire extrêmement tendue en République du Mali, qui continue de se détériorer malgré les tentatives faites depuis des années par l'opération française Barkhane pour rétablir l'ordre dans la région, en est un exemple. Une grande partie du territoire du pays a été touchée par la crise et de longs conflits. À ce jour, les groupes armés ont renforcé leur influence dans le Nord du Mali, où chaque jour des civils sont attaqués par des bandits.

La situation difficile dans le pays a poussé le gouvernement à renforcer sa coopération avec d'autres pays dans le domaine de la sécurité, ce qui est une sage décision. Pour le moment, le gouvernement malien envisage tous les moyens de résoudre la crise - l'utilisation de sociétés militaires privées, qui, selon certains chercheurs, sont mieux adaptées pour résoudre les problèmes du conflit actuel en Afrique, et la formation de nouveaux partenariats, par exemple, avec la Russie. Il convient de noter que cette coopération est très souhaitable pour la population malienne, qui a organisé des rassemblements pendant longtemps, appelant la Russie à l'aide dans la lutte contre la crise militaire et politique qui a frappé le pays, puisque la France pendant tout son séjour dans la région n'a poursuivi que ses intérêts, et la Russie a inspiré le peuple malien avec un exemple de coopération militaire réussie avec la Centrafrique.

La France est très jalouse du partenariat de ses anciennes colonies avec d'autres pays, de sorte que la nouvelle de la coopération du Mali avec la Russie a été reçue très négativement par l'ancienne métropole. Envoyée au Sahel dans le cadre de la réorganisation militaire française sur des territoires, la ministre des Armées françaises Florence Parly a eu une rencontre le 20 septembre à Bamako avec les autorités de la transition malienne. Au cours de cette rencontre avec son homologue malien, le colonel Sadio Camara, Florence Parly a indiqué que la France retirera ses militaires impliqués dans la lutte contre le terrorisme au Mali si les autorités maliennes concluent des accords avec le groupe russe Wagner: «Au moment où jamais la communauté internationale n'a été aussi nombreuse à combattre le terrorisme, un tel choix serait celui de l'isolement». Ce chantage n'a pas été apprécié par le gouvernement malien, qui a noté qu'il ne permettrait «à aucun Etat de faire

Terrorisme dans le Sahel : Le JNIM juge ses chefs



Empêtré dans de multiples affaires d'exactions contre les populations, le JNIM tente de se défaire de sa responsabilité et de faire le ménage dans ses rangs. En vain.

Cet été, des vidéos et des audios ont circulé massivement sur le réseau social WhatsApp, dans lesquels des jeunes témoignaient des tortures et des sévices dont ils avaient été victimes. Pourquoi ? Parce qu'ils ont été accusés à tort d'avoir dénoncé des chefs terroristes de la région du Gourma et que devant leur innocence, leurs bourreaux n'ont eu d'autre choix que de leur extorquer des aveux de force. Fouettés, ligotés, attachés à des arbres, ces jeunes montrent dans les vidéos les douloureuses traces qu'ils ont gardées de ces jours de tortures, obligés de faire de faux aveux pour que les djihadistes s'arrêtent. Ils ont eu beaucoup de courage de résister autant qu'ils ont pu à ces actes de barbarie, et de faire ensuite une vidéo pour dénoncer leurs bourreaux.

Plus récemment, l'observateur Housseinye Ag Issa sur Twitter révélait l'existence d'une déclaration accusant « Saed Al-Karer, connu sous son nom de guerre de Nasser, l'un des dirigeants du JNIM d'Arbanda et d'autres personnes de crimes contre la population locale ». Ces accusations venaient d'après lui d'une fraction Imghad.

Face à ces accusations flagrantes, comment réagit le JNIM ? Publiquement, à coups de tracts distribués à Ménaka et ailleurs, le groupe terroriste nie sans surprise toute implication, feignant ainsi que les chefs accusés sont de simples bandits et non pas des membres de son organisation. D'autres habitants d'Arbanda prétendent de leur côté sur WhatsApp que le JNIM commencerait en interne à juger ses chefs, coupables de mauvais traitement. Difficile de savoir si l'information est vraie, mais ce qui est sûr, c'est que si les membres coupables d'exaction envers les populations s'apprentent à être jugés, la file d'attente va être longue...

Boubacar Samba

des choix à sa place et encore moins de décider quels partenaires il peut solliciter ou pas ».

Les experts ont estimé que cette réunion était extrêmement inefficace, car au lieu de proposer des solutions possibles à la crise et son aide, la partie française a recouru au chantage en interdisant la coopération avec les partenaires indésirables. Ainsi, le gouvernement malien a fait le bon choix en décidant de développer les domaines de la sécurité avec un nouveau partenaire, la Russie, qui a déjà montré son efficacité en Afrique.

Sabine Morin

Mali-Banque Mondiale : Le Président de la Transition a reçu le Vice-président de la Banque Mondiale



Le Président de la transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, a reçu, ce jeudi 23 septembre 2021, une délégation de la Banque Mondiale conduite par son Vice-président pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, M. Ousmane DIAGANA. Il était porteur d'un message aux autorités maliennes.

En raison de la crise politique et institutionnelle que traversait le Mali, la Banque Mondiale avait suspendu ses décaissements dans le cadre de ses opérations et conformément à ses règles en vigueur. « Après une évaluation approfondie de cette situation, en tenant en compte particulièrement la nécessité d'être près des populations, des hommes comme des femmes, des vieux comme des jeunes, nous avons estimé urgent de reprendre cette coopération », a confié à la presse, M. DIAGANA, à sa sortie d'audience.

Au cours de cette rencontre avec le Président de la Transition, M. DIAGANA a « insisté sur l'importance de l'État de droit, de la bonne gouvernance, de la nécessité de faire en sorte que les financements aillent vers les populations et que ces populations puissent avoir accès aux services de base ».

Face aux crises multiformes que le Mali traverse, la Banque Mondiale a exhorté les partenaires au développement à accompagner notre pays. « En ce qui concerne la Banque Mondiale, les programmes variés que nous avons dans le domaine de l'agriculture, de l'énergie, des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de la protection sociale, nous allons veiller à ce que leur mise en œuvre profite véritablement à ces populations, à ces femmes, à ces enfants », a rassuré le Vice-président de la Banque Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centrale.

M. DIAGANA invite à ne « pas perdre de vue que les pays ont des aspirations légitimes de se développer et que des changements qualitatifs doivent également être opérés sur la base des financements de certains programmes de plus grande envergure ».

À l'issue de cette audience, le Représentant de la Banque Mondiale estime que l'on peut garder espoir sur le Mali. « Le développement n'est pas un long fleuve tranquille. Il y a des fois des avancées et par moment des difficultés. Le plus important, c'est que chaque fois qu'on confronte des difficultés et qui nous amènent parfois à trébucher et que l'on se relève, il faut faire une évaluation objective en tenant compte du point de vue de tout le monde », a martelé M. DIAGANA.

« L'Afrique a besoin de 252 milliards de dollars supplémentaires pour financer la relance post covid-19 » (Macky Sall) Le président sénégalais s'exprimait en marge de la 76^e session de l'Assemblée générale de l'ONU



L'Afrique a besoin d'un financement additionnel de 252 milliards de dollars au moins d'ici 2025 pour relancer son économie après les 33 milliards de dollars perçus comme quota des droits de tirages spéciaux (DTS), a annoncé vendredi le président sénégalais Macky Sall. Sall s'exprimait lors de la 12^e séance plénière de la 76^e session de l'Assemblée générale de l'ONU.

“Au regard de l'impact profond de la crise, l'Afrique a besoin d'un financement additionnel d'au moins 252 milliards de dollars d'ici 2025 pour contenir le choc et amorcer sa relance économique”, a soutenu le président sénégalais assurant que les 33 milliards de dollars perçus comme quota dans le cadre des droits de tirages spéciaux (DTS) ont “juste servi à l'Afrique à renforcer sa résilience sanitaire, atténuer en partie l'impact de la crise et amorcer la relance économique”.

“Nous devons poursuivre les efforts de relance économique et c'est l'objectif du New deal avec l'Afrique issu du sommet de Paris du 18 mai dernier sur le financement des économies africaines”, a rappelé le chef de l'Etat sénégalais. Il a, en outre, plaidé pour un assouplissement des règles de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour libérer le potentiel d'investissement en Afrique.

Sall a, par ailleurs, souligné qu'il était nécessaire de penser à une réforme du conseil de sécurité des Nations Unies après 76 ans d'existence. “ Il est temps que la composition du conseil de sécurité reflète les réalités des Nations unies du 21^e siècle dans toute leurs diversités et non celle révolue du monde de l'après-guerre”, a-t-il déclaré rappelant ainsi que son pays réaffirme son attachement à la position africaine commune exprimée à ce sujet. Sur un autre plan, le président sénégalais a plaidé pour un renforcement du mandat de la mission multidimensionnelle intégré des Nations unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA) et des pays du G5 Sahel. “ Nous continuons de plaider pour que la MINUSMA soit dotée d'un mandat robuste pour lutter efficacement contre le terrorisme”, a-t-il déclaré.

Dakar / Alioune Ndiaye / Source : AA.com

En tant qu'institution d'expertise, la Banque Mondiale est prête d'« aider le Mali à faire toutes les analyses, mais également à tirer avantage des expériences positives ».

SOURCE : PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

Mali : Une bande de violeurs interpellée par la police à Bamako



Ce sont des vagabonds d'un genre un peu particulier et leurs complices qui viennent de tomber dans les mailles du filet des hommes du Commissariat de Police du 15ème Arrondissement que dirige le Commissaire Moussé M'Baye. En bande bien organisée, les individus s'étaient spécialisés dans le vol et le viol collectif. Il s'agit des nommés AK, TK, AS, MD et de leurs complices ST et OS. Relativement jeunes, ils sont tous âgés de la vingtaine d'années.

Les malfrats ne se limitaient pas au viol de leurs victimes, ils volent également après avoir assouvi leurs pulsions bestiales. Inutile de préciser qu'ils n'avaient dans leur viseur que des jeunes filles en quête d'emploi. Les bandits violeurs appâtaient ces dernières par de fausses annonces d'embauche.

Pour arriver à leur fin, ils proposent un emploi facile sans qualification. Les victimes sont ainsi sélectionnées et le rendez-vous est toujours pris à Sénou pour la signature d'un contrat. Les jeunes filles qui se rendent sur place font l'objet de viol collectif et sont dépossédées de leurs motos, téléphones portables et autres objets de valeur. Les naïves tombent ainsi dans leurs filets et leurs biens emportés.

Au total, une vingtaine de viols sur leur tableau de chasse. Après avoir longtemps sévi en toute tranquillité, un soit transmis émanant du tribunal vient perturber la quiétude de la bande de violeurs le 17 septembre 2021.

Selon le Commissaire Moussé M'Baye, tout est parti de cette instruction judiciaire. L'enquête ouverte à cet effet a permis de mettre le grappin sur les malfrats ainsi que leurs receleurs. Ils ont été présentés au juge

Burkina Faso : Plus de 2000 écoles fermées à cause du terrorisme



Au Burkina Faso, plus de 2000 écoles sont toujours fermées à cause de l'insécurité, a annoncé le ministère burkinabé de l'Education.

À la date du 28 mai 2021, 2 244 établissements scolaires étaient fermés affectant 304 564 élèves dans plusieurs régions du pays, a annoncé le ministère dans une note publiée vendredi.

La note signée par le Secrétaire général du ministère de l'Education, Kalifa Traoré souligne que la crise sécuritaire que connaît le pays depuis 2015 continue d'impacter négativement le secteur de l'éducation.

Le nombre croissant des populations déplacées internes (PDI) s'élevait à 1 423 378 au 31 août 2021, dont 53% sont en âge d'aller à l'école, a indiqué le ministère. A l'instar de ses voisins de la région du Sahel, notamment le Mali et le Niger, le Burkina Faso est confronté depuis 2015, à une insécurité croissante qui a fait de nombreuses victimes.

En outre, les violences ont poussé quelque 17 500 personnes à quitter le pays depuis le début de l'année en cours selon l'ONU.

A ce jour, l'état d'urgence est décrété dans 14 des 45 provinces que compte le Burkina Faso, afin de faciliter la lutte contre le terrorisme. Burkina Faso

Ouagadougou / Dramane Traoré / Soure : AA.com

qui a décerné un mandat de dépôt à leur encontre pour « association de malfaiteurs, viols en bande, enlèvements, vols et séquestration ». Autant dire qu'ils passeront de moments difficiles lorsque leur sentence aura été prononcée.

T. CAMARA / Source : L'ESSOR

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER




Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Traque contre le terrorisme : L'arrivée de Wagner confirmée ?

Deux faits majeurs ce week-end prouvent que la venue de la société de sécurité privée russe Wagner n'est plus qu'une question de temps, voire de jours. Il s'agit des propos du ministre russe des Affaires Etrangères, lors d'une conférence de presse en marge de la 76ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, au cours de laquelle il a été on ne plus clair, confirmant que le gouvernement malien était en discussion avec une société de sécurité privée. Wagner n'est pas citée mais c'était tout comme. Et aussi, de l'intervention de Choguel Kokalla Maiga à la tribune des Nations-Unies, où il a indiqué que le Mali explore d'autres partenariats pour venir à bout de la crise qui l'assaille depuis 10 ans !

Interrogé sur l'éventualité d'un possible partenariat entre le gouvernement malien et un groupe privé russe, le ministre russe des Affaires Etrangères, Sergey Lavrov, a en effet affirmé qu'il y avait discussion entre les deux parties et le gouvernement russe n'y est nullement impliqué, disant qu'il était du droit de l'Etat malien de nouer de nouveaux partenariats en vue de faire face à la sécurité de ses populations. Il a par ailleurs dénoncé la politique d'exclusion de la France et de l'Union Eu-

ropéenne dans les questions de partenariats internationaux.

Et Choguel, lors de son intervention à la tribune des Nations-Unies, samedi, a levé le voile sur ce qui se passe jusqu'ici dans les coulisses, indiquant le Mali, face à la décision unilatérale de la France de retirer Barkhane, se voit bien obligé de nouer d'autres partenariats pour combler le vide sécuritaire que le retrait de Barkhane va créer ! **« De mars 2012 à ce 25 septembre 2021 où je m'adresse à vous du haut de cette auguste tribune, la situation de mon pays ne s'est guère améliorée, malgré le soutien international et la présence sur notre sol d'une Opération de paix de l'ONU, la MINUSMA, et des forces internationales : l'Opération française Barkhane, la Force européenne TAKUBA et la Force conjointe du G5 Sahel ».**

Et le déploiement de l'armée française, à travers l'Opération SERVAL d'abord et, ensuite, l'Opération Barkhane en soutien à la MINUSMA au Mali et au Sahel n'y a quasiment rien changé. Et Choguel d'affirmer sans ambages : **« C'est également dans ce contexte que l'Opération française Barkhane amorce subitement son retrait en vue, dit-on, d'une transformation en Coalition internationale dont tous les contours ne sont**

pas encore connus, en tout cas pas connus de mon pays. L'annonce unilatérale du retrait de Barkhane et sa transformation n'ont pas tenu compte du lien tripartite qui nous lie, c'est-à-dire l'ONU et le Mali en tant que partenaires engagés avec la France sur le front de la lutte contre les facteurs de déstabilisation.

Si le Mali regrette que le principe de consultation et de concertation qui doit être la règle entre partenaires privilégiés n'a pas été observé en amont de la décision du Gouvernement français, Choguel avait indiqué la nouvelle situation née de la fin de l'Opération Barkhane, plaçant le Mali devant le fait accompli et l'exposant à une espèce d'abandon en plein vol, conduit le gouvernement et le malien à explorer des voies et moyens pour mieux assurer la sécurité de manière autonome ou avec d'autres partenaires, de manière à combler le vide que ne manquera pas de créer par la fermeture de certaines emprises de Barkhane dans le Nord du Mali.

Tout est donc clair, Wagner sera bien présent au Mali. Ceux qui pensaient que le Premier ministre Choguel Kokalla Maliga ne pouvait aller dire à la face du monde ce qu'il a dit au Mali doivent désormais déchanter ! En effet, lors de sa rencontre avec une délégation de la Fondation Forum de Bamako et de la Plateforme VIP AFRICA, le Premier ministre Choguel Kokalla Maiga avait été très clair sur les rumeurs d'une éventuelle alliance entre les autorités de Bamako et la société Wagner. Il avait clairement dit, à cette occasion, que le Mali se



devait bien d'avoir un plan B. Et dans cette voie, avait-il prévenu, « **personne ne peut décider à notre place avec qui on doit traiter, surtout pour une question relevant de notre souveraineté** » ! « **Il y a des zones abandonnées qu'il faut occuper aujourd'hui. On ne peut pas les laisser vides. Les forces ne suffisent pas aujourd'hui... Nous sommes obligés aujourd'hui de nous interroger. Si, de la même façon que certains partenaires ont décidé de quitter certaines localités, ils décident de partir demain, qu'est-ce qu'on fait ? On est obligé de s'interroger : ne faut-il pas avoir de plan B ?** ».

Choguel en voulait pour preuve le fait qu'on n'interdit même à notre armée de faire décoller ses avions vers certaines parties du territoire national sous prétexte que ce sont des zones d'entraînement d'autres forces partenaires... « On ne peut pas nous interdire d'acheter du matériel à un pays avec lequel on a un accord parce qu'un autre ne veut pas. On ne peut pas nous empêcher d'envoyer des gens être formés dans un pays donné parce qu'un autre pays ne veut pas. Ce d'autant plus qu'au départ, l'intervention des forces internationales était justifiée par trois raisons. Premièrement, détruire le terrorisme, deuxièmement, aider l'Etat malien à étendre son autorité et sa souveraineté sur l'ensemble du territoire national, et troisièmement, appliquer les résolutions des Nations Unies. Mais au constat, avait-il regretté, le terrorisme s'est étendu ; l'autorité et la souveraineté de l'État ne sont pas restaurées partout ; et les résolutions des Nations Unies changent chaque année. « **La dernière, c'est qui devait passer il y a deux semaines, le Mali a refusé l'augmentation du contingent de la MINUSMA parce que ça a été fait sans nous. D'habitude ça se fait sans le Mali, mais cette fois-ci nous avons dit qu'on n'est pas d'accord. Donc on a dit à notre ambassadeur de s'opposer. On ne peut pas augmenter l'effectif de la MINUSMA sans savoir pourquoi, qu'est-ce qu'ils vont faire, et qu'on en discute** ».

■ Yama DIALLO

Diplomatie : Les sanctions ciblées

Malgré leur souveraineté, les États ne sont pas à l'abri des sanctions et autres formes de pressions diplomatiques. Embargo économique ! Rupture d'accord ! Suspension ou exclusion des Organisations internationales, etc. ! Cependant, de telles mesures ont montré leurs limites. Elles ne sont pas toujours appropriées, dans la mesure où, elles touchent la population qui, bien souvent, en devient la victime collatérale. Elles ne sont pas efficaces, car, ceux qui les ont occasionnées ne les souffrent pas. Leur statut constitutionnel ou fortune personnelle les met à l'abri de la diète, pour ainsi dire. La pratique internationale leur préfère désormais les sanctions dites ciblées.

Tandis que les sanctions étatiques touchent la personne morale étatique, les sanctions ciblées visent nommément certains individus, prétendument reprochables. Les Nations Unies (et d'autres puissances occidentales) y ont recouru originellement, notamment, dans la lutte contre le terrorisme (Cf. Rés du C.S 1267 et 1333). L'Union Africaine en prévoit le mécanisme, par exemple, contre « des auteurs de changement anticonstitutionnel de gouvernement » (Article 26 § 7 Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance).

Les sanctions ciblées consistent essentiellement dans le gel d'avoirs et les interdictions de voyager. En frappant aux portefeuilles, en restreignant la liberté de mouvement – deux éléments essentiels à l'humain – les sanctions ciblées seraient répressives et/ou dissuasives.

C'est en cela qu'elles suscitent des questions. Leur légalité, autant que leur légitimité, est

rigoureusement discutable. Il en est ainsi car, elles sont édictées en dehors de toute procédure judiciaire, mais encore, au mépris des droits de la défense de ceux qui les subissent. Or, le principe est que chacun est présumé innocent, jusqu'à ce que sa culpabilité soit légalement établie au terme d'une procédure définitive, conduite par des juges impartiaux et respectueuse des droits de la défense. Sont-ce là des exigences non satisfaites par les sanctions ciblées, encore qu'elles sont parfois totalement disproportionnées ! En conséquence, envisagées comme moyen de pression notamment contre de prétendus violateurs des droits de l'Homme, elles méconnaissent ostensiblement les leurs. Pourtant, les droits de l'Homme appartiennent à tous, innocents comme suspects, bourreaux comme victimes. Au regard de ce qui précède, les États ou Organisations internationales qui décrètent les sanctions ciblées s'inscrivent, dans l'absolu, en marge de la légalité internationale...source essentielle des droits de l'Homme. Partant, sur le principe, ils exposent leur responsabilité internationale pour violation des droits de l'Homme. En effet, les États et les organisations internationales sont des « sujets avérés » de droit international. Comme tels, ils restent soumis à ses prescriptions, au moins, coutumières et impératives. On ne le dit pas assez : mais en dehors des « textes », le droit international comporte des normes qui existent, indépendamment, de toute consécration textuelle. Parmi, ceux-ci se trouve l'obligation de respecter les droits de l'Homme... Conçue comme une thérapie de choc, les sanctions ciblées se révèlent un remède de cheval. Elles révèlent, à combien, il peut être dangereux de « forcer » le Droit. C'est un piège qui revient contre ses auteurs ! Un véritable boomerang ! Les sanctions ciblées, in fine, constituent un mécanisme dont il faut rectifier les effets, pour les conformer au Droit.

Abdoul-Malik Issoufa
Juriste



Enseignement supérieur : Le cri de cœur du Collectif BAC+5

Le Collectif de IPR /IFRA, ENI et ENSUP, nouvelle formule, a animé, le samedi 25 septembre 2021, une conférence de presse, à la Maison des jeunes. Il exige l'application de l'arrêt N° 411 du 27 juin 2019 de la Cour suprême.

Le collectif des ingénieurs Bac+5 ans, a été créé en 2019, pour la défense des droits de ses membres. Il regroupe tous les ingénieurs de niveau Bac +5ans de l'IPR/IFRA de Katibougou et de l'ENI ABT, ayant intégrés la fonction publique avant 2020. Il compte de nos jours plus de 300 Ingénieurs tout corps confondu.

Depuis sa création, le collectif a entrepris des démarches pour le suivi de ses dossiers à la Direction nationale de la Fonction publique et au Secrétariat Général du Gouvernement. Il a rencontré des syndicats notamment l'UNTM, le SYNAPRO et des personnes ressources.

« De sa création à nos jours, la nomenclature des diplômés des sortants des établissements dits grandes écoles notamment l'École Nationale d'Ingénieur (ENI-ABT), l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherches Appliquées (IPR/IFRA) de Katibougou et l'École Normale Supérieure (ENSUP) a toujours été une problématique », a dit Toumani Goïta Ingénieur-Ecrivain, membre du Collectif.

Et d'ajouter : « **lorsque le cycle de formation au niveau de ces grandes écoles est passé de 4 ans à 5 ans, l'appellation des diplômés est passée de la maîtrise ou ingénieur des sciences appliquées à ingénieur de conception encore appelé DEA. Avec l'avènement de l'Université en 1996, l'accès aux grandes écoles fut conditionné par voie de concours après le DEUG II de la Faculté des Sciences et Techniques. C'est suite à une mauvaise interprétation du décret numéro 04-019/P-RM du 27 janvier 2004 portant création des diplômés de l'université et des grandes écoles au Mali, qu'il a été décidé de ne plus reconnaître ces diplômés comme équivalent au DEA, nous sommes en 2005.** »

Pour Toumani Goïta, le paradoxe était que les camarades des pays voisins comme le Burkina, le Niger et le Tchad avaient les mêmes diplômés homologués dans leurs pays respectifs comme des DEA tel qu'exigé par le CAMES dont le Mali est membre. « Des lors, les di-

plômes des grandes écoles sont appelés niveau BAC + 5ans. Ainsi le traitement des salaires des sortants des grandes écoles a connu beaucoup de mutations. Des diplômés de niveau BAC + 5 ans ont été traités comme des détenteurs de DEA jusqu'en 2004 et par contre d'autres fonctionnaires ayant les mêmes diplômes sont traités comme des détenteurs de maîtrise (Bac + 4ans) » a-t-il indiqué.

Cette différence de traitement des diplômés d'une même école a amené des sortants de l'École Nationale d'Ingénieurs à engager un recours contre l'État Malien. En 2019 la Cour suprême dans son arrêt N° 411 du 27/juin 2019 a reconnu les diplômés des grandes écoles comme des DEA. Cet arrêt fut accompagné d'une lettre N° 2020-000092/MDSTFP-SG du 29/01/2020 du Ministre du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique adressée au Secrétaire Général de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali comme réponse à la correspondance N° 643/BE-UNTM/SG du 02/01/2020 faisant cas des difficultés rencontrées par les Ingénieurs de l'ENI. Selon notre interlocuteur, des mesures ont été prises pour régulariser les diplômés de BAC+5 ans et demander aux fonctionnaires qui se trouvent dans cette situation de transmettre par voie hiérarchique les demandes de régularisation. « **Il serait souhaitable que les plus hautes autorités du pays se penchent sur notre cas** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo





Entrepreneuriat et techniques de reboisement : L'APEJ sensibilise plusieurs associations à Niamana

L'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes a organisé, ce samedi 25 septembre 2021, à l'Espace Vert des logements sociaux de Ntabakoro, une séance d'information et de sensibilisation sur entrepreneuriat et l'approche HIMO. Plusieurs organisations de jeunes ont bénéficié de cette séance dont : les Amis de la Nature, Africa Mali et l'Association pour l'Environnement, l'Assainissement et pour un meilleur cadre de vie.

L'Equipe de l'APEJ comprenait le Chef de Département Entrepreneuriat Jeunesse, M. Sory Bourama Traoré, le Chef de la Cellule Information et Communication, M. Casimir Sangala, et l'Expert HIMO, Mohamed Malikité.

Au cours de cette séance, deux consultants dont M. Lassana Touré, ont expliqué aux

jeunes ce que c'est que l'initiative privée ? Comment identifier une idée ? Comment évaluer les besoins ? Comment chercher le financement et auprès de qui ? Comment bénéficier d'une formation en création ou en gestion d'entreprise ? Comment bien et mieux vendre ? Etc. Les consultants ont argumenté leur thèse par de nombreux exemples de réussite avec ou sans l'aide de structures externes.

A son tour, M. Mohamed Malikité, expert en approche Haute Intensité de Main d'œuvre, a axé son intervention sur les techniques de reboisement. Il s'agit du drainage du sol, les espèces les plus adaptées aux conditions du terrain, le forage du trou qui doit être large et profond pour pouvoir étaler toutes les racines, la mise de la plante en veillant à ce qu'elle soit bien droite et que le collet soit à égalité

du sol, le remplissage par couches successives avec la terre qui a été mise de côté, le compactage, la cuvette d'arrosage autour de la fosse de plantation, l'arrosage et les matériaux de protection.

L'auditoire très conquis a posé de nombreuses questions sur les mécanismes d'intervention de l'APEJ notamment le financement des projets, l'appui aux associations de jeunes, les formations entrepreneuriales. Parmi le public, des buandiers, des lavandières, des éleveurs, maraîchers et autres disc-jockeys et jeunes diplômés.

A la fin de la session qui a duré quelques heures, l'Association « Les amis de la nature », représentée par M. Moctar Coulibaly, a remis symboliquement une paire de bottes pendant que Mme Kalambry Hélène Argidame de l'Association pour l'Environnement, l'Assainissement et pour un meilleur cadre de vie, a remis un échantillon de pot de fleur recyclé à base de déchets plastiques. Le GIE Léa-déco est une entreprise qui œuvre dans le domaine du recyclage des bouteilles plastiques et autres déchets pouvant causer préjudice à l'environnement. La séance a pris fin par des échanges informels.

Jeunes investissons pour votre emploi.

Les FAMas face à la lutte contre le terrorisme : Que d'efforts consentis pour diminuer les risques d'attaques terroristes

Depuis 2014, l'armée malienne est engagée aux côtés de ses partenaires notamment la France dans la lutte contre l'anti-terrorisme. Quels sont les efforts consentis pour diminuer les risques d'attaques terroristes contre les camps des FAMas ? Quel est le moral de troupe ?



Dans cette lutte contre le terrorisme, l'Etat malien continue de consentir beaucoup d'efforts pour minimiser les risques d'attaques surtout contre les camps des FAMas. D'abord, il continue de doter notre Armée en équipement de dernière génération : véhicules blindés, des aéronefs transportant les troupes sur le terrain. Pour diminuer les attaques contre les camps militaires de nos FAMas, l'Etat malien a revu sa stratégie en multipliant le dispositif militaire c'est-à-dire en mettant plus d'hommes tout enfonçant les check-points et aussi en réduisant les flux de passage autour des camps militaires comme celui de Mondoro, Boulkessi qui sont la cible des attaques.

Depuis l'arrivée des militaires au pouvoir, les attaques contre les camps militaires ont considérablement diminué. Cela prouve que l'Etat est en train de consentir beaucoup d'ef-

forts dans la lutte contre les terroristes sans oublier les formations que les partenaires de l'Etat du Mali fournissent à nos FAMas dans le cadre de sa mission régalienne qui est de défendre la patrie. Autre effort consenti par l'Etat est l'adoption d'une deuxième Loi de Programmation Militaire (LOPM 2), en vue de consolider les acquis de la première LOPM.

Malgré les soubresauts, les coups bas et les revers sanglants que l'armée subis, elle continue de faire des exploits car notre survie et la survie de notre liberté en dépendent. Aujourd'hui, le sahel est devenu un terrain de combat dans le cadre de la lutte anti-terroriste et une simple présence de l'armée malienne dans le sahel ne suffit pas, il a fallu une coalition sahéenne (G5 sahel) regroupant le Mali, le Niger, le Burkina-Faso et le Tchad, pour mener ce combat anti-djihadiste. Cette coalition ne signifie pas que l'armée est faible,

elle a aussi marqué des points, avant d'être aidée aujourd'hui fortement par ses frères d'armes de la France et de la Communauté internationale, aidé à libérer avant-hier des peuples frères sous le joug du colonialisme et de l'apartheid, aidé à imposer et maintenir la paix et la sécurité, protéger et défendre les populations civiles à travers le monde.

S'agissant du moral des troupes, il est beau fixe. L'armée malienne est en train de mener une lutte implacable contre les terroristes sur tous les fronts sur lesquelles elle est déployée. Et chaque fois, qu'il y a eu des attaques, la hiérarchie se rend sur les lieux pour faire un constat et galvaniser davantage la troupe à ne pas céder face à ces terroristes et obscurantistes.

Ousmane Mahamane
Source : Mali Tribune

Arcade politique : Chronique d'un échec annoncé de L'URD

L'URD : de sa création en 2003 jusqu'à la mort de Soumaïla Cissé fin 2020, a été une grande famille tranquille, sous le leadership incontesté de son Chef. Avec la disparition de ce dernier, le Parti orphelin avait besoin de temps pour trouver ses équilibres internes, gérer le quotidien en matière de fonctionnement et sur le plan financier, mettre en place de nouvelles procédures, éventuellement ouvertes à des compétitions internes en l'absence du chef incontesté et surtout préserver l'unité du Parti. C'est ce que le Président par intérim Salikou Sanogo et les sages du Parti, les compagnons historiques de feu Soumaïla Cissé, cherchent à faire. Il leur aurait fallu du temps pour réorganiser le Parti et passer la main lors du 5ème Congrès ordinaire, prévu pour décembre 2024.

Un manque de vigilance des sages

C'était sans compter sur deux facteurs externes. D'abord, la perspective de l'élection présidentielle et des législatives, qui ont aiguisé les ambitions - et ensuite, ceci expliquant cela, l'arrivée de certains politiciens pensant qu'ils pouvaient faire une OPA sur l'URD pour assouvir leurs ambitions personnelles. C'est fut d'abord le cas de Mamadou Igor Diarra. Son adhésion s'est passée sans que l'on y accorde trop d'importance, l'homme étant peu pris au sérieux par les gardiens du temple « soumaïlistes ». Ensuite et surtout l'arrivée de l'ancien Premier ministre, Boubou Cissé. Au-delà de ses inconditionnels familiaux, l'homme d'IBK a commencé à faire ce qu'il sait faire de mieux : distribuer l'argent volé pour acheter certains responsables de l'URD. Ses partisans minoritaires ont cherché à prendre le contrôle du Parti en lançant une pétition en vue de la tenue d'une Conférence nationale extraordinaire pour, disaient-ils, re-

membres le Bureau Exécutif National (BEN). Échec et mat : les « putschistes » n'auront que 78 signataires, même pas la moitié des membres du BEN, alors qu'il les fallait les 2/3 des plus de 200 membres du BEN.

Entre-temps, au grand dam des partisans du grand argentier d'IBK et nouveau milliardaire (du jour au lendemain), la Justice malienne s'est invitée dans l'agenda politique. Sentant le roussi, celui qui sait tout ce qu'il a fait s'est réfugié à l'extérieur, apparemment dans le pays de ses beaux-parents. C'est sûr que ce n'est pas pour s'y tenir tranquille. « Candidat de Macron » se plaisent à se vanter ses partisans, connaissant certains chefs d'Etat de la décriée CEDEAO par les peuples, certains n'hésiteront pas à penser (nous ne franchirons pas ce pas tout de même) que Boubou Cissé n'est pas totalement étranger aux durcissements du Club des Chefs d'Etat contre les responsables de la Transition. D'autant plus que ces derniers vont jusqu'à demander que la justice malienne devrait cesser d'arrêter les voleurs. La sortie arrogante du Ministre des Affaires Étrangères du Niger, Hassoumi Massoudou (de père Malien), pays de l'anti-malien primaire qu'est le mal élu Président Bazoum (lui-même dont l'origine nigérienne est contestée) en dit





long sur ces coups portés contre le Mali. Si Igor Diarra est porté par ses ambitions démesurées, au point de ne pas être capable de connaître ses limites ne pouvant pas dépasser 5% à la prochaine élection présidentielle, en revanche Boubou Cissé sait parfaitement qu'il ne pourrait pas être le prochain président du Mali. Il a la formation et a exercé des responsabilités qui le permettent de savoir qu'il est impossible pour un ancien Premier ministre d'un régime décrié par le peuple et déposé par de jeunes colonels puisse devenir Président de ce pays en 2 ans. Dans aucun pays au monde des militaires n'ont demis un Premier ministre et laissé ce dernier devenir en moins de deux le commandant en chef des armées. Les membres de l'ex CNSP ont bien en mémoire les trahisons du couple IBK/Boubeye Maïga contre Amadou Aya Sanogo et ses frères d'armes du CNRDR. Le forcing politique de Boubou Cissé n'a d'autre but que d'échapper à la justice ou du moins de politiser une forte probable inculpation. Imaginer si en pleine campagne électorale, le candidat de l'URD était déféré à la prison centrale de Bamakou ! Que n'entendrons pas dans ce pays et ailleurs !

Infailiblement, les dignes successeurs de Soumaïla Cissé ont été mal inspirés à laisser entrer dans leur Parti des sans foi ni loi, guidés par leurs seuls ambitions et intérêts.

Les textes et les principes fondamentaux du Parti foulés au sol

Dans la maison URD, la guerre des petits a commencé. Elle a été déclenchée par celui qui

se présente comme l'héritier naturel de Soumaïla Cissé : Me Demba Traoré. Faisant preuve d'une totale irresponsabilité politique, il a annoncé sa candidature à Kayes le 11 septembre. Il et laisser le soin aux sages de pouvoir gérer en interne les ambitions des jeunes loups. Dès lors que Me Demba avait ouvert le bal, Mamadou Igor Diarra ne pouvait pas rester en réserve. Il se déclare également candidat « pour honorer la mémoire de feu notre regretté Président Soumaïla Cissé ». Quel toupet. Les hauts dignitaires de l'URD n'ont pas la mémoire courte. Ils se rappellent qu'en 2018, l'ancien Ministre de l'Economie et des Finances

d'IBK n'a pu être candidat que grâce aux parrainages des élus de l'URD. Ce qui n'a pas empêché Igor Diarra de refuser catégoriquement de demander à voter Soumaïla au second tour. Il n'est un secret pour personne que n'eût été la tragique disparition du Président de l'URD, Igor Diarra n'aurait jamais adhérer à son Parti, en dépit de ses mensonges sur un accord avec Soumaïla Cissé, dont aucun membre de l'URD n'a jamais été informé par le Président défunt. Les partisans de Boubou Cissé, menés par son oncle Amadou Diaguiri Cissé (dont l'hostilité à feu Soumaïla est connue), ne pouvaient pas rester en marge. Ce dernier cherchera d'abord à organiser une rencontre au Centre Hamadou Ampaté Bah, le 18 septembre, en invitant certaines sections. Il sera bloqué par le secrétaire général du Parti, qui battra le rappel des troupes.

La bêtise engendrant la bêtise, les partisans d'Igor Diarra et de Boubou Cissé iront jusqu'à organiser une sorte de primaire dans la Fédération de Ségou, aux mépris des textes du Parti. Ceux-ci sont portant clairs : seul le BEN est habilité à choisir le candidat du Parti. Chaque candidature doit être transmise par la section dont il est membre. Les sections n'ont d'autre rôle que de transmettre les candidatures, même si celles-ci sont nombreuses en leur sein. Un rappel récemment fait par les parrains que sont Inoussi Touré et Issoufi





Maïga.

Les adhérents récents qui viennent de bafouer les textes du Parti méritent d'être expulsés de l'URD.

Il les sera également interdit de se présenter comme candidat de l'URD, faute de recours à la justice. Ils pourraient partir avec certains militants portés par l'argent. Le Président par intérim Salikou Sanogo et les sages du Parti doivent absolument avoir le courage de prendre leur responsabilité pour éviter l'implosion de l'URD. L'expulsion des fossoyeurs Igor Diarra et Boubou Cissé relève d'une prise de responsabilité historique pour sauver l'URD et de rétablir le respect de la mémoire de Soumaïla Cissé. La majorité saine de l'URD retrouverait sa sérénité pour parachever sa procédure de choix d'un candidat de consensus, susceptible de donner la chance au Parti de faire un bon score aux prochaines consultations électorales.

Le syndrome Dramane Dembélé

Que l'on se rappelle en 2013, l'ADEMA s'était retrouvé, dans des circonstances similaires,

mais moins tragiques que l'URD. Le leader incontesté du Parti, le Pr. Dioncounda Traoré, ne pouvait plus être candidat à l'élection présidentielle pour avoir dirigé la Transition d'alors. Après moult débats, conciliabules... le choix s'est finalement porté sur le jeune Dramane Dembélé, ancien Directeur national de la géologie et des mines. Au 1er tour, l'enfant de Ségou dépassera à peine 5% et l'Adema enregistrera son plus mauvais score aux législatives suivantes. Depuis les abeilles n'ont plus rempli la ruche, autrement dit l'Adema n'est plus jamais parvenu à redevenir la grande formation politique d'antan.

L'élection présidentielle au Mali dépend essentiellement de la personnalité et du leadership du candidat face aux Maliens. Au Mali, ce ne sont pas les partis politiques qui font élire leurs candidats à la présidentielle. C'est tout le contraire : c'est le candidat qui remporte l'élection présidentielle et ensuite fait gagner son parti.

L'URD demeure la seule grande formation politique au Mali à n'avoir pas eu un Président de la République. En presque 20 ans d'existence, le grand Parti, par sa structure et son implantation, est resté une composante d'appoint aux majorités présidentielles ou carrément dans l'opposition. Il ne pourra pas

survivre à la disparition de son principal bailleur en restant de nouveau dans l'opposition. Il faut trouver vite et un bien un leader de la trempe de Soumaïla Cissé (ou qui s'y rapproche).

Aucun des candidats qui s'agissent aujourd'hui n'est en mesure de porter l'URD à Koulouba. Le Parti de la « poignée de mains » a combattu le régime d'IBK à travers le M5. En aucun cas, il ne pourrait assumer et défendre le bilan catastrophique de IBK et de Boubou Cissé. Les Maliens rejeteront massivement un tel contresens politique, honteux. Il reste donc, pour l'instant, les Demba et Igor qui sont très loin de la trempe de Soumaïla Cissé. Toue personne imprégnée de la réalité politique du Mali d'aujourd'hui, n' imagine un de ces deux, Président du Mali en 2022. Ils n'ont ni le leadership, ni le charisme.

En définitive, faute d'un candidat charismatique, rassurant et donnant de l'espoir aux Maliens, l'URD s'achemine inexorablement vers une déconfiture en 2022, mettant en l'air tout le travail de Soumaïla Cissé (paix à son âme), qui ne doit pas être fier du comportement et de la cécité politique de ses camarades.

Karamoko B Keita

Organe unique indépendant de gestion des élections :

La classe politique imprégnée de son contenu

Dans le cadre de la création de l'Organe unique de gestion des élections (OUGE) et la validation de l'avant-projet des TDR des Assises nationales de la Refondation (ARN), une table ronde, s'est tenue, le vendredi 24 septembre 2021, au CICB sous la présidence du représentant du Chef du gouvernement, le ministre de la Justice et Droits de l'homme, Garde des Sceaux Mamadou Kassogué.

On notait à cette rencontre, la présence des ministres de la Refondation de l'Etat, Chargé des Relations avec les Institutions, Ibrahima Ikassa Maïga, de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Colonel- major Abdoulaye Maïga, de la ministre déléguée chargée des Réformes politiques et Institutionnelles, du président de la Table ronde, Modibo Kadjoké et des représentants de plusieurs partis politiques.

La table ronde vise à renforcer la crédibilité et l'efficacité du processus électoral au Mali, par la création d'un organe unique, indépendant et pérenne de gestion des élections. Il s'agit aussi de préparer la tenue des Assises nationales de la Refondation par la validation de l'avant-projet des TDR et le chronogramme des ANR.

En effet, la plupart des acteurs politiques et de la société civile n'ont cessé de réclamer un nouveau système de gestion des élections à travers la création d'un Organe unique de gestion des élections (OUGE) au Mali. Avec l'avènement du deuxième Gouvernement de la Transition, les autorités ont affirmé leur volonté d'aller vers la mise en place de cet or-

gane. Un groupe d'experts nationaux a été commis par le Premier ministre pour non seulement étudier la faisabilité mais aussi proposer des schémas opérationnels de l'OUGE. Quant à la validation de l'avant-projet des TDR et le chronogramme des ANR, les constatations post-électorales de 2018 et 2020 ont conduit à la chute du pouvoir et relevé les multiples dysfonctionnements de l'Etat dans plusieurs domaines notamment politique, sécuritaire, administratif, syndicale entre autres. Face aux menaces existentielles de l'Etat, le gouvernement a jugé nécessaire de faire la maquette et l'architecture du nouvel Etat du Mali : « le Mali Kura ». C'est pourquoi le Chef du gouvernement, en compagnie du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et du ministre délégué, chargé des Réformes politiques et institutionnelles, ont par la suite tenu, au CICB, des rencontres d'échanges avec la classe politique et la société civile sur la mise en place de l'OUGE et l'organisation des ANR.

Le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé

des institutions Ibrahima Ikassa Maïga, soulignera que ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la mise œuvre du Programme d'action du gouvernement, qui, notamment dans son axe 2 et l'axe 3 prévoit l'organisation des élections. « En vue de poser les jalons d'un Mali nouveau, nous parlons de la Refondation et de la mise en place d'un organe unique », a-t-il précisé.

Mieux, il dira que la Constitution 25 février 1992 n'est pas la nôtre. « Ce qui a provoqué des ruptures à tous les niveaux. Ayons le courage de mettre en pratique notre conception pour le Mali », a soutenu, Pr Ibrahim Ikassa Maïga.

Aux dires, du Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamadou Kassogué, ces trois jours de d'ateliers entrent en ligne compte avec les objectifs du gouvernement de la Transition. Ils permettront ainsi de faire une synthèse des réformes et actions prioritaires à exécuter dans le cadre de la Refondation de l'Etat. La mise en place de l'Organe unique vise à minimiser la fraude électorale et à augmenter le taux la participation aux prochaines élections présidentielles. « Cette table ronde est une opportunité pour les maliens de se réunir autour de l'essentiel. La volonté du gouvernement est d'amener le bateau à port », a-t-il préciser.

Les Assises Nationales de la Refondation (ANR) ont vocation à créer le cadre d'un débat national portant sur : la liste des conclusions, recommandations et résolutions des différentes rencontres déjà tenues. Il s'agira, à cet égard, des forums, assises nationales, états généraux, Conférence d'entente nationale, Dialogue national inclusif, journées de concertations nationales sur la Transition.

■ Ibrahim Sanogo



Mali : La machine des réformes lancée

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Mahamadou Kassogué, représentant le Premier ministre, a présidé, ce vendredi 24 septembre, au Centre International de Conférence de Bamako, l'ouverture de la table ronde avec les forces vives sur la création de l'Organe Unique de Gestion des Elections (OUGE) et la validation de l'avant-projet des termes de référence des Assises Nationales de la Refondation (ANR).

C'était en présence de plusieurs membres du gouvernement, notamment Ibrahim Ikassa Maïga, ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, des représentants des organisations de la société civile, des mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation ainsi que ceux du corps diplomatique accrédité dans notre pays.

Cette rencontre de trois jours vise à faire une analyse approfondie des documents qui seront soumis à l'examen des participants en vue de formuler des propositions pertinentes pour la poursuite des efforts du gouvernement dans

la recherche des solutions idoines aux préoccupations nationales. Selon le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, la création d'un OUGE ne vise qu'à rétablir la confiance entre toutes les parties prenantes du processus électoral et consolider notre processus démocratique, en épargnant des crises post-électorales dans les années à venir. Mahamadou Kassogué s'est dit convaincu, par la suite, qu'au sortir de cette rencontre seront atteints, entre autres, comme résultats une dénomination consensuelle pour l'Organe unique. Mais aussi, la définition du mode de désignation et le mandat des membres com-

posant cette structure.

Parlant de la tenue des ANR, prévue en principe fin octobre, le Garde des Sceaux a indiqué que ce forum vise à créer un cadre de convergence à travers un débat national sur les conclusions, recommandations et résolutions des différentes rencontres antérieures. Il s'agit également, d'après Mahamadou Kassogué, de prendre en compte des nouvelles idées et contributions des forces du changement, en l'occurrence le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) et les forces armées et de sécurité.

Abondant dans le même sens, le ministre de la Refondation de l'Etat a indiqué que la mise en place d'un OUGE prend le même temps que celle de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Ibrahim Ikassa Maïga a ensuite assuré que cette structure sera « ouverte à tous les Maliens, experts en matière électorale... ». S'agissant des ANR, le ministre Maïga a souligné que ses résolutions seront assorties d'un caractère exécutoire pour qu'une volonté individuelle ne change pas celle de tous les Maliens en cours de chemin.

B. DOUMBIA / Source : L'ESSOR





Transition au Mali : Les 100 jours du gouvernement, bilan et perspectives

Dans un document rendu public par le cabinet du Premier ministre, la Primature revient sur les 100 jours de Choguel Kokalla Maïga à la tête du gouvernement de la transition au Mali. Un bilan satisfaisant et des projets d'espoir.

1 1 juin 2021- septembre 2021, Choguel Kokalla Maïga conduit la politique gouvernementale de la transition après l'investiture du colonel Assimi Goïta comme président de la transition au Mali et la formation du gouvernement.

Fronts et grognes sociaux...

Selon le document, le Premier ministre Choguel eût tout d'abord à affronter la question de la grogne sociale en multipliant des ren-

contres avec les différents centraux syndicaux (UNTM, CDTM et CSTM) entre juin et août 2021. Pour calmer ces grognes, au moment où la plus puissante centrale allait décréter des grèves illimitées, le gouvernement est passé à la vitesse avec l'harmonisation de la grille indiciaire des travailleurs régis par le Statut général de la Fonction publique, explique le document.

Dans ce même domaine social, le gouvernement envisage à court terme, l'organisation de la conférence sociale destinée à prendre en charge toutes les préoccupations du monde du travail et à refonder le pacte social, selon le cabinet du Premier ministre, à travers le document. « Les syndicats des surveillants de prison et des greffiers et secrétaires de Greffe sont en passe d'obtenir un accord », promet le communiqué. Dans la description des acquis

du gouvernement en ses 100 jours on peut citer le paiement de 6 mois d'arriérés de salaires des travailleurs des chemins de fer, le règlement des droits des partants volontaires à la retraite et les compresses, qui trainaient depuis près de 30 ans.

Paix et Sécurité...

Le gouvernement Choguel définit la question sécuritaire comme condition sine qua non pour la tenue du scrutin référendaire et des élections générales de 2022 d'où la réussite de la transition. A en croire le document de presse, le secteur sécuritaire reste la boussole centrale du PAG qui a défini le modus operandi des actions prévues dans ce domaine.

Sur la sécurité, dans le cadre de l'opération Maliko, il s'agit de renforcer les effectifs par des recrutements et des renforcements de capacité dans tous les corps de l'armée et de sécurité pour un meilleur maillage du territoire. Renforcer les vecteurs aériens et poursuivre la construction de « Bulles de sécurité » pour mieux faire face à la guerre asymétrique.

Sur les acquis, selon le document, les efforts déployés ces derniers mois ont permis une amélioration notable de la sécurité en maints endroits du territoire national et la baisse du niveau de violence. « Cette situation résulte de la multiplication des patrouilles de courte, moyenne et longue portée, qui visent à rechercher et à détruire les groupes armés terroristes », ont précisé les responsables du cabinet.

Sur la paix, parlant de l'Accord issu du processus d'Alger, le Premier ministre compte mettre en place un « cadre inter-Malien pour la mise en œuvre de l'Accord ». Il est confié que le processus de DDR/ Intégration se poursuit à travers le processus d'intégration d'ex-combattants issus des mouvements signataires et le retour au sein des Forces armées de 860 anciens déserteurs. Le processus connaît des avancées, sans préjudice, selon le document et fait savoir que des détails techniques en cours de discussion entre le gouvernement et les Mouvements signataires de l'Accord sur les quotas des ex-combattants à intégrer et à insérer dans les corps de l'État et dans la vie socioéconomique. Et en ce qui concerne, les groupes d'auto-défense, à travers le document, le gouvernement compte opter pour l'approche communautaire en cohérence avec les initiatives de stabilisation du



Centre.

Reformes politiques et institutionnelles

Dans ce domaine, les acquis sont plutôt les différentes rencontres d'échanges que le Chef du gouvernement a eus autour des grandes questions avec l'ensemble de la classe politique, de la société civile et de toutes les forces vives de la nation, les religieux, les chefferies traditionnelles, les personnes handicapées, les Chambres des métiers et les Chambres consulaires, les organisations des femmes et des jeunes, les syndicats, l'ensemble des segments de la société malienne. Pendant ces périodes, le chef du gouvernement a recueilli des avis qui ont conclu les besoins en besoin de sécurité, de justice et de réforme (refondation). Cette refondation, à s'en tenir au document concerne tous les fondements de notre société et tous les secteurs : Armée, école, Santé, foncier, gouvernance, lutte contre la corruption et l'impunité, etc.

Les Assises nationales de refondation (ANR), l'organe unique et les élections

Sur une période de 9 à 10 semaines sur l'ensemble du territoire, des assises seront organisée sur 4 questions essentielles la relecture de la loi électorale et la charte des partis politiques, l'élaboration de l'avant-projet de la constitution et tenue du referendum constitutionnel. La Primature promet que la mise en place de l'Organe unique indépendant de gestion des élections n'est pas liée au calendrier des Assises nationales et serait sans préjudice du chronogramme des élections. Sur l'organisation des élections générales, les

opérations spéciales ont permis l'enrôlement dans le fichier électorale de 760 000 électeurs. D'autres opérations d'enrôlement des Maliens établis à l'extérieur et le traitement de leurs données sont prévus entre septembre et octobre 2021, révèle le document. Il conclut que les révisions des listes électorales se tiendront d'octobre à décembre 2021. Et que parallèlement, le processus de réorganisation territoriale se poursuit et l'introduction desdits projets de textes y relatifs en Conseil des ministres est prévue en octobre-novembre 2021. En définitif, selon le communiqué du cabinet, sur le même chantier de la régionalisation, une instruction du Premier ministre relative au transfert des services techniques déconcentrés de l'État aux collectivités territoriales serait dans le circuit de signature.

On peut noter aussi dans les actifs des 100 jours, dans le cadre de la réduction du train de vie de l'État, l'économie de la somme de 100 milliards, 900 millions par le ministère de l'Économie et des Finances sur le budget 2021. Cette économie aurait permis d'affecter des ressources supplémentaires de 71 milliards à la Défense militaire, 10 milliards pour l'école et l'entretien routier et 10 autres à la Santé, l'Assainissement et 10 aux dépenses sociales. Sans oublier les 100 milliards de l'aide de l'État dans le cadre de soutien contre l'impact négatif de Covid-19 au Mali. Plusieurs actions des visites de courtoisie et de galvanisation effectués au près des FAMA et des paysans, des subventions de l'État et le démarrage de plusieurs projets agricoles, ont été cités par le document sur les 100 jours du gouvernement de la transition au Mali.

Koureichy Cissé
Source : Mali Tribune

“Culture for justice” : Du théâtre, du Slam et de la photographie pour promouvoir l'accès à la justice

Dans l'optique d'amener les jeunes à sensibiliser la population malienne sur les bienfaits de la justice, Mali Justice Project (MJP) en partenariat avec le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, a organisé, ce jeudi 23 septembre 2021 à l'Institut français du Mali, une journée d'expressions artistiques et culturelles sur l'accès à la justice.

Soutenir le gouvernement de la République du Mali dans la construction d'une justice efficace, efficiente et compétente, tels sont les objectifs décrits par MJP. Pour y parvenir, l'Agence des États Unis pour le Développement International, l'USAID, œuvre avec toutes les composantes de la société malienne.

A cet effet, après une rencontre la semaine dernière avec les travailleurs du secteur privé malien pour que ceux-ci contribuent au financement de l'assistance juridique et judiciaire à travers la responsabilité sociale des entreprises, le MJP s'est adressé ce jeudi à travers des messages de sensibilisation aux citoyens

maliens en utilisant la voix des jeunes par le canal de la culture. Au programme de cette activité qui se tient pour la deuxième fois au Mali, du théâtre et du Slam pour non seulement montrer les différents visages de la justice, mais aussi sensibiliser, choquer pour susciter un éveil de conscience, sur les difficultés liées à l'accès à la justice dans notre pays.

« C'est une belle trouvaille de Mali Justice Project, ce fait de réussir à marier culture et justice », félicite, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, M. Andogoly Guindo. Pour, cet habitué de la justice, cette activité permet de briser le

mythe de l'institution judiciaire « qui à première vue donne quelques frayeurs ».

“Silence coupable”

Au total, ils étaient 10 jeunes slameurs et 5 groupes de théâtres à s'affronter lors de cette compétition qui revêt un double objectif de sensibilisation sur les instruments de la justice à travers la culture et la récompense des lauréats qui retiennent l'attention du jury.

Ainsi, plusieurs thématiques ont été abordées à travers les différentes prestations artistiques; de la violence conjugale, à la justice populaire en passant par la traite des personnes, la méconnaissance des procédures judiciaires ainsi que les difficultés liées à l'accès à la justice.

C'est ainsi qu'en théâtre, c'est la troupe “Ngolo Event” qui a raflé le premier prix. Le message de leur prestation : dénoncer d'une façon humoristique et didactique la violence conjugale ainsi que celles basées sur le Genre. La troupe de l'université privé ISPRIC est venue en deuxième position, suivie par celle de la Faculté de Médecine.

Dans le concours de slam, c'est le jeune Aboubacar Goro alias Sucre qui a remporté le premier prix avec sa « plaidoirie » sur l'esclavage par ascendance au Mali tout en dénonçant le « silence coupable », office de normalité de la population dans sa globalité.

« Nous savons combien il est difficile pour le peuple d'accéder à la justice, mais aussi leur réticence à l'égard d'elle, c'est pourquoi nous avons initié cet événement qui est un meilleur moyen pour promouvoir la justice et créer un changement de comportement », explique, le représentant de Mali Justice Project, Lury Nkouessom.

Dans la continuité des expressions culturelles, l'exposition intitulée “les visages de la justice” a captivé beaucoup d'attention. Cette exposition photos a abordé des thématiques comme le travail des enfants dans les mines, la justice traditionnelle à travers des symboles, la justice conventionnelle ainsi que les violences basées sur le genre. Pour réaliser cette présentation, trois jeunes photographes maliens se sont déployés à Bamako, Kayes (Yelimané), Kangaba, Mopti, Gao et Tombouctou.

Aly Asmane Ascofaré
Source : Journal du Mali



Législatives en Allemagne : Derniers meetings avant le scrutin

La chancelière allemande Angela Merkel est venue apporter son soutien au candidat de la CDU à sa succession, Armin Laschet, pour son dernier meeting à Aix-la-Chapelle. Olaf Scholz, celui du SPD, était quant à lui à Postdam.

Angela Merkel n'a pas ménagé ses efforts pour tenter de redonner des couleurs à son parti menacé d'un mauvais score électoral. Après Munich, vendredi, c'est donc dans l'ouest du pays que la chancelière a participé à son dernier meeting de campagne aux côtés d'Armin Laschet.

De la scène, Angela Merkel a appelé à prendre les bonnes décisions : « Vous décidez de votre futur gouvernement, de qui devra assurer la prospérité, la sécurité et la paix. »

À Aix-la-Chapelle, à deux pas de son restaurant grec préféré, Armin Laschet était en terrain conquis, rapporte notre envoyée spéciale, Anastasia Becchio. Ici, on vote principalement CDU. Mais si Angela Merkel reste très popu-

laire, c'est moins le cas du candidat à sa succession. Les gaffes et les faux pas ont ponctué la campagne du candidat conservateur, légèrement devancé par le social-démocrate Olaf Scholz.

Armin Laschet n'a pourtant pas perdu espoir que son parti arrive en première position dimanche. Une nouvelle fois, il a brandi la menace assez hypothétique d'un virage à gauche et d'une coalition rouge-rouge-verte avec la gauche radicale Die Linke. Ce serait dommageable pour l'UE, a-t-il expliqué, dans cette ville située au carrefour de trois pays européens. L'Europe, dont il a si peu été question, réapparaît à point nommé en ce dernier jour de campagne.

L'offensive menée ces derniers jours par les conservateurs contre l'épouvantail d'une coalition « rouge » pourrait avoir porté ses fruits auprès d'une partie de l'électorat. Après avoir creusé l'écart dans les sondages, les sociaux-démocrates du SPD de ne devançaient plus la CDU/CSU que de deux à quatre points ces derniers jours, avec 25% des intentions de vote, contre 21 à 23% pour les conservateurs.

Lors d'un ultime meeting dans sa circonscription de Postdam, le vice-chancelier Olaf Scholz, âgé de 63 ans, a donc lui aussi tenté ce samedi de mobiliser les hésitants en promettant le « changement ».

Avec son flegme habituel, qui confine à l'ennui selon ses détracteurs, il a promis une hausse du salaire minimum et a adressé un clin d'œil appuyé aux nombreux jeunes qui ont manifesté la veille pour le climat et qui ont selon lui le mérite de « mettre le doigt sur la plaie ». Son expérience de grand argentier rassure aussi les électeurs allemands, qui semblent en quête du meilleur héritier d'une chancelière qui bénéficie toujours d'une popularité au zénith.

Source : RFI



Après 16 ans au pouvoir : Quel bilan pour Angela Merkel et sa politique africaine ?

« Le développement de l'Afrique est le grand enjeu de notre époque » rappelait la chancelière allemande Angela Merkel. En 16 ans de pouvoir, la chancelière allemande, qui quitte son poste à l'issue des élections de ce dimanche, n'a pas ménagé ses efforts pour faire de l'Afrique l'une des pièces maîtresses de sa politique étrangère.



Angela Merkel aura opéré un tournant de la politique allemande sur le continent. C'est la crise migratoire de 2015 avec l'arrivée de plus de 900 000 migrants en Allemagne qui lui fait prendre conscience qu'il faut développer une nouvelle politique africaine pour lutter contre les causes de l'émigration.

À la tête de la présidence du G20, elle tente de mobiliser les pays riches en faveur du continent. Elle lance son plan Marshall pour l'Afrique qui consiste à mettre des fonds à disposition d'entreprises qui souhaitent s'y implanter. Et surtout elle met sur pieds l'initiative Compact Africa, une nouvelle forme de coopération qui a pour but de faciliter les affaires, dont le président congolais Félix Tshisekedi espère beaucoup pour renforcer les liens com-

merciaux de la RDC avec l'Allemagne.

Investissements allemands en Afrique
Dans sa relation avec Kinshasa, l'implication de l'Allemagne de Merkel n'a pas été significative sous la présidence de Joseph Kabila. Le financement allemand se faisait alors essentiellement au travers de l'Union européenne, rappelle notre correspondant dans la capitale congolaise, Patient Ligodi. « C'était difficile de les convaincre de venir investir chez nous sur le plan bilatéral. C'est peut-être à cause de manque de lisibilité de notre pays », explique un diplomate congolais reçus plusieurs fois à Berlin.

Sous Félix Tshisekedi, l'axe Kinshasa-Berlin s'est néanmoins réchauffé. Le président congolais a été reçu deux fois par Angela Merkel, les réformes annoncées et amorcées ont

été saluées et l'amélioration des rapports avec le FMI a été également appréciée. Kinshasa espère maintenant des échanges commerciaux importants.

En 2018, les investissements allemands en Afrique dépassent d'ailleurs les 10 milliards d'euros, soit une hausse de 10% en un an.

L'immigration et le terrorisme sont désormais au cœur de la politique africaine de la chancelière avec notamment la participation des forces armées allemande au Mali dès 2013. Mais le point d'orgue de son mandat restera la reconnaissance en début d'année du génocide des peuples Hereros en Namibie dans l'actuel Namibie par l'empire allemand.

Source : RFI

Football : L'attaquant sénégalais Mbaye Niang à la relance à Bordeaux

Libéré de son contrat par le Stade Rennais, Mbaye Niang s'est engagé officiellement avec les Girondins de Bordeaux vendredi 24 septembre en tant que joker. L'attaquant international sénégalais débarque en Aquitaine pour aider un club dans le dur ces dernières saisons. Il va lui aussi chercher un nouveau souffle après une année compliquée.

14e du championnat de France à l'issue de la saison 2018-2019, 12e en 2019-2020 (saison tronquée par la pandémie de Covid-19), encore 12e la saison dernière, le FC Girondins de Bordeaux piétine depuis quelques années et peine à trouver le chemin des filets. En 2020-2021, les Bordelais n'ont marqué que 42 buts, avec le seul Sud-Coréen Hwang Ui-jo affichant un total personnel à deux chiffres (12 réalisations). Avec Mbaye Niang, nouvelle recrue du club au scapulaire, l'animation offensive va peut-être retrouver de l'éclat.

Le Sénégalais, âgé de 26 ans, arrive en qualité de joker, ce qui a permis son recrutement en dehors des dates du mercato. Niang s'est engagé pour deux saisons, soit jusqu'en 2023, avec une option pour une troisième année. « Mbaye est un joueur talentueux qui connaît bien la L1. C'est un attaquant avec un profil différent qui peut apporter beaucoup à notre équipe tout en donnant davantage de solutions à notre entraîneur. Depuis nos premiers échanges avec lui, on sent un joueur très mo-

tivé à l'idée de donner un nouvel élan à sa carrière. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur Mbaye », a déclaré Admar Lopes, le directeur sportif, au site des Girondins.

Bordeaux, repris au début de l'été par l'homme d'affaire hispano-luxembourgeois Gérard Lopez (ex-Lille), cherche son lustre d'antan. Mbaye Niang est lui aussi à la recherche de sa réussite passée. Recruté par le Stade Rennais en 2018, le Lion de la Teranga a signé deux premières saisons très bonnes : 14 buts en 2018-2019 + une victoire en Coupe de France, 15 buts en 2019-2020 (exercice raccourci par le Covid-19). Mais ses rapports avec le staff et la direction de Rennes se sont envenimés à l'été 2020, avec en point d'orgue son départ avorté à l'Olympique de Marseille.

Le 9e club de sa carrière

Après avoir peu joué en Bretagne sur la première moitié de la saison 2020-2021 (17 apparitions, un but), le Sénégalais a été envoyé en prêt en Arabie saoudite, à Al-Ahli, où la greffe n'a pas pris : en trois mois et demi, Niang n'est apparu qu'à cinq reprises, pour 120

minutes de jeu et aucun but. Plus désiré à Rennes, l'attaquant a donc été libéré de son contrat et a trouvé un terrain d'entente avec Bordeaux. Il a dû consentir à une nette baisse de son salaire mensuel – estimé à 250 000 euros à Rennes – pour rejoindre les Girondins. « Enfin Bordelais. Très heureux de rejoindre ce club historique et ambitieux. Prêt à tout donner pour mes nouvelles couleurs. Allez Bordeaux », a clamé le néo-Bordelais sur son compte Instagram.

C'est déjà le 9e club de Mbaye Niang. Formé à Caen et passé pro avec le club normand, il a ensuite porté le maillot de l'AC Milan, du Genoa et du Torino en Italie, ainsi que de Montpellier et de Rennes en France, sans oublier un court passage en Angleterre à Watford, et donc ces quelques mois en Arabie saoudite à Al-Ahli. L'attaquant va porter le n°23 en Girondins.

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous donnez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous vous attèlez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaitez aller de l'avant et vous entraînez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



Lion (22 juillet - 23 août)

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



Poisson (19 février - 21 mars)

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23